



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrégation P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, sep. / oct. 2007
N° 74 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

Retour de la France en Europe...
J. Rogissart, pp. 2-3

Au moment de boucler
la rédaction, p. 3

Dispersés, les Francophones ...
R. Collignon, p. 5

Billet sur la Francophonie
P. Bertrand, p. 6

Une Wallonie «bananière» ?
J. Erler, p. 8

La SNCB rebaptise à tout va
P. Mélot, pp. 9-15

Extraits de son blogue-note
C. Thayse, pp. 16-17

Collaboration transfrontalière
C. Chopin, p. 18

Prière du soir / A. Laurant, pp. 19-20

L'île d'Yeu / E. Fastrez-Levecq, p. 20

Ça sent le roussi / Oculus, p. 21

Le cordon sanitaire... / M. Suttor, p. 22

Nous avons lu
J. Rogissart et B. Coune, pp. 22-23

On nous écrit, p. 23

Échos de Flandre
J.-P. Roos, pp. 25-26

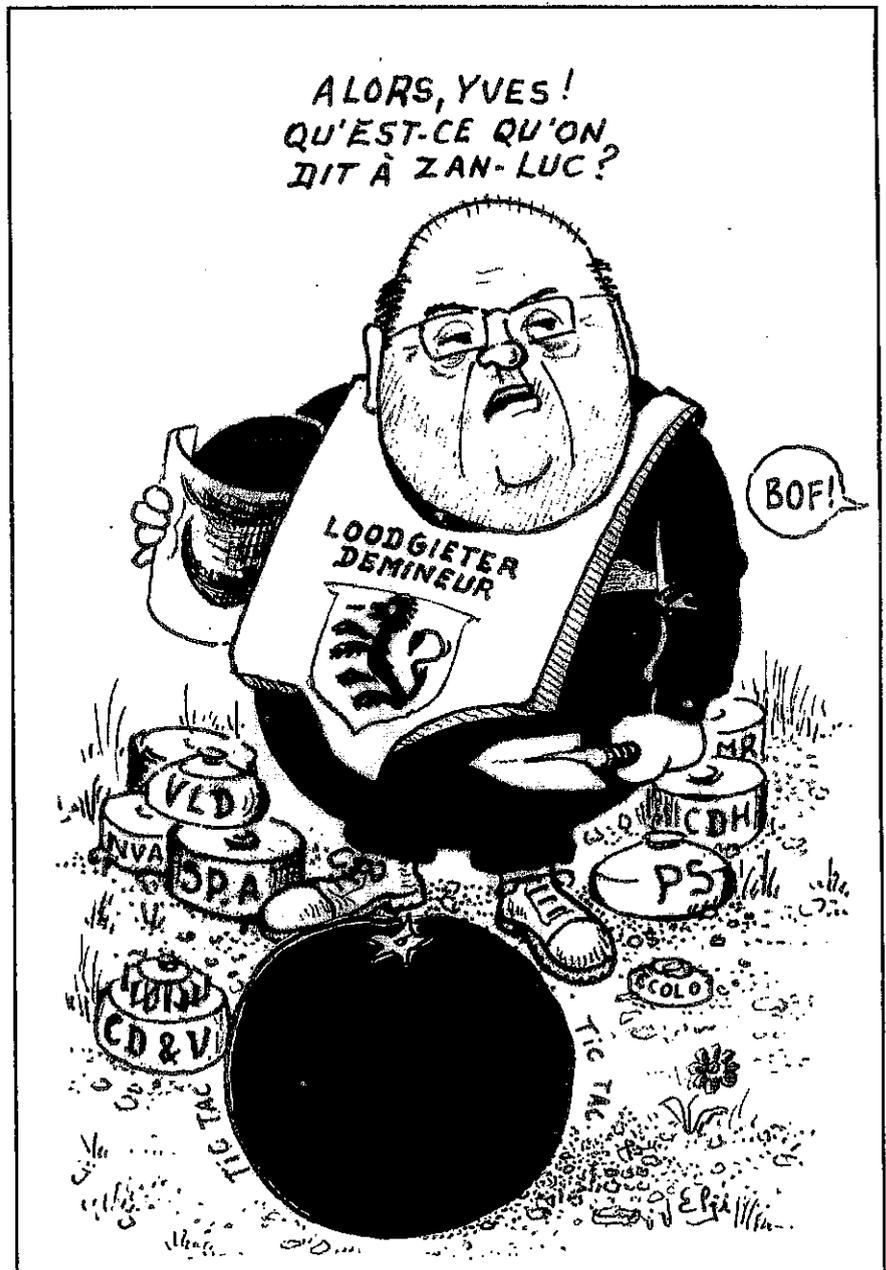
Un peu d'histoire / J. Liénard, p. 26-27

Échos de France
C. Opassich, J. Liénard, pp. 27-28

Épinglé dans la presse
J. Liénard, pp. 29-31

Encart La Nouvelle Wallonie Libre
J. Rogissart, pp. 1-4

Les articles n'engagent que leurs auteurs



Le retour de la France en Europe... contre une certaine Europe

Jacques Rogissart

J'avoue humblement ne pas voir encore clair dans le traité (que l'on dit simplifié par antiphrase), appelé à remplacer la Constitution giscard-dehaenienne pour l'Union Européenne. Le mandat mis au point par les chefs d'État et de gouvernement comporte tant de blancs, de flous et l'obscurités que la rédaction définitive ménage encore bien des incertitudes. Ce qui est sûr, c'est que la chimère euro-fédéraliste est renvoyée à la niche pour pas mal de temps. Grâce en soient rendues au Président Sarkozy. Face à 16 Premiers ministres qui ont fait ratifier le texte désormais caduc sans prendre la peine de consulter leur peuple, à un Luxembourgeois dont le sien s'est montré dans les urnes beaucoup moins europhile que naguère et à un Espagnol dont le pays nage encore dans le bonheur des aides et subventions, il a su faire prévaloir la voix des nations sur le chant des sirènes de la pensée unique. Aux oubliettes les symboles pseudo-nationaux dont certains milieux bien connus voulaient affubler le machin pour estomper le véritable fait national ! La déception exhalée par M. Giscard d'Estaing donne la mesure de leur dépit.

À quoi avons-nous échappé ? À un formidable bond en avant du néo-libéralisme qui assignait à l'Union la concurrence comme objectif suprême. L'habileté et la fermeté de M. Sarkozy ont dégoupillé cette bombe dont l'éclatement aurait dévasté nos économies et nos régimes sociaux. Il y a quelque chose de monstrueusement pervers dans le projet néo-libéral d'étouffer les gouvernements des hommes sous l'administration des choses.

Si l'on peut d'ailleurs parler d'administration... Il s'agit plutôt de créer un monde tourbillonnaire où quelques molochs apatrides et gigantesques broieraient les individus privés de toute solidarité, sans cesser de se faire à eux-mêmes une guerre perpétuelle. C'est à tort que l'on évoquerait à ce propos l'image de la jungle. Il y a dans la jungle des régulations qui assurent équilibre et permanence, certes au prix de la souffrance et de la mort des plus faibles. Dans la mystique des officines du genre Trilatéral, Club de Bilderberg et *tutte quante*, équilibre et permanence sont des péchés ; c'est la destruction créatrice qui est un principe de perpétuité. Elles nous présentent comme un bienfait la mondialisation telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, avec des partenaires qui rongent effrontément l'égalité des conditions de concurrence, alors qu'elles n'existent que par l'abdication et l'aveuglement

de nos pouvoirs politiques de gauche comme de droite. Il y a beau temps qu'elles ont remplacé les références théoriques du libéralisme raisonnable par des slogans vides de sens et stériles quant aux effets promis comme la flexibilité, la déréglementation, la vertu des forces du marché, etc. Mais les peuples bronchent à mesure qu'ils découvrent les démolitions entamées par ces fallacieuses doctrines. Alors, elles s'efforcent de les convaincre de la fatalité du phénomène et de les fixer sur "l'Europe" — la leur — censée en adoucir les conséquences... dans un avenir indéterminé, et pour cause. Ce qu'il y a de presque cocasse dans cette tragédie, c'est que les prévisions de Marx sur la concentration mondiale du capital sont peut-être en train de se réaliser, alors que l'extrême gauche est laminée et que les partis sociaux-démocrates sont en crise idéologique et morale. Mais il reste aux néo-libéraux à terrasser un ennemi autrement plus résistant : les identités nationales. C'est en se revivifiant en elles que la protestation collective croîtra en vigueur et que le projet européen prendra la signification que de Gaulle lui avait souhaitée.

Consciemment ou non, M. Sarkozy vient d'être l'agent du vieil instinct français qui unit, depuis 1789, la foi en la patrie et l'espérance du progrès.

On le remerciera aussi d'avoir froissé comme un chiffon de papier le pacte de stabilité monétaire qui garrotte toutes les initiatives publiques et les politiques sociales. Il est revenu sur la promesse du très europhile Chirac de ramener les finances de l'État dans les normes maastrichtiennes en 2010. Le terme sera désormais 2012. Quelques-uns de ses partenaires, en Belgique notamment, n'étaient pas contents. Il les a muselés en un tour de piste, tant il est vrai que lorsque la France redevient elle-même, mieux vaut ne pas la défier. Que Mesdames et Messieurs les monétaristes orthodoxes

veillent bien consulter leur peuple par référendum ; certains auraient alors la surprise de leur vie, mais c'est justement parce que cette surprise ne serait pas une surprise pour la plupart que les citoyens sont priés de ne point interrompre la sainte parole des princes qui les gouvernent... et qui ne sont pas les plus visibles (voir ma recension du livre de B. Lecherbonnier, *Les Lobbies à l'Assaut de l'Europe*, p.).

Je ne décerne pas un satisfecit intégral au Président de la République. S'il ajourne le retour à l'équilibre budgétaire, c'est parce qu'il s'apprête à alléger la pression fiscale afin de stimuler la croissance économique du pays. Je suis >>>

ALLONS ENFANTS
DE LA PATRIE...



CONCURRENCE DÉLOYALE

Oui, on en parle en France (supplément au n° 74 de Wallonie-France)

Le Figaro (25-26.08) a publié un article du chroniqueur **Alexandre Adler**, intitulé «La Belgique va-t-elle demander le divorce ?» En voici les passages les plus percutants :

«Dans ce long et interminable divorce belge, on en a pourtant fini avec le stade des invectives et des tentatives de réconciliation, la parole est à présent aux avocats des deux bords. Car le véritable ultimatum qu'adressent, unanimes, les partis flamands au Sud français du pays (et non francophone du pays), n'est déjà plus celui d'un partenaire excédé, mais le mandement par huissier d'un adversaire résolu : cette fois-ci, la Flandre demande que l'on coupe les dernières amarres qui faisaient l'État belge, que ce soit en matière de Sécurité sociale, où les Français de Belgique devront rembourser au Nord plus austère leur excès de dépenses de santé, que ce soit en matière de politique étrangère, y compris de Code de la nationalité, que ce soit, bien sûr, en matière de politique économique, où les deux entités devraient se débrouiller essentiellement avec elles-mêmes, sans redistribution véritable (...)

Mais voilà, les Wallons et les Bruxellois n'auront aucune envie de former un État croupion symétrique. Comme chacun devrait le savoir, c'est le 14 Juillet que l'on fête à Liège, c'est à Paris que l'on a sacré Michaux, Marguerite Yourcenar, Simenon et même le prix Nobel de littérature belge, Maurice Maeterlinck, qui jugeait sa langue natale flamande impropre à la littérature. En se choisissant une non-capitale à Namur, en intitulant sa représentation à Paris "communauté française" et non "communauté francophone", nos compatriotes d'outre-Quévrain nous ont déjà tout dit. Comme Helmut Kohl en 1990, Nicolas Sarkozy a donc toutes les chances de devoir gouverner une France plus grande, un peu appauvrie par la crise industrielle chronique de ses nouvelles régions irrédentistes (...)
Qui disait que l'histoire ne nous réservera pas quelques grosses surprises, surtout là où on ne les attendait pas».

circospect vis-à-vis de cette stratégie enseignée par le credo libéral. Il convient en tout cas d'y mettre, selon le conseil de Pascal, plus d'esprit de finesse que d'esprit de géométrie. Il y a dans le système fiscal des inefficiences et des iniquités dont la réduction ou l'abolition sont recommandables. Mais il est, d'autre part, d'énormes besoins collectifs qu'aggrave la pénurie de crédits. M. Sarkozy insistait, pendant sa campagne, sur la nécessité de renforcer l'éducation, la recherche, la sécurité et de "ne laisser personne de côté". On veut espérer qu'il ne l'oubliera pas à la lecture des listings financiers, car il y va de la puissance et de la cohésion nationales. La ventilation actuelle des taxes et impôts requiert une révision basée sur une judicieuse analyse multicritères et sur le regroupement de pièces trop éparses. C'est alors que l'expression "rendement de la fiscalité" prendrait un sens roboratif. À très court terme, les dépêchements et les compressions d'effectifs dans la fonction publique sont plus populaires, mais quel n'est pas le risque que le bon peuple déçante en s'apercevant que les pouvoirs régionaux et locaux doivent alourdir leur note pour rencontrer les besoins que ne traite plus le pouvoir central et qu'il faut payer plus cher les utilités que ne produisent plus les services publics. En Belgique, on en sait quelque chose !

Il est inutile de rappeler aux réunionistes wallons qu'en dehors de toute considération idéologique, l'affaiblissement de l'initiative publique connote celui de notre région, dépourvue d'un solide appareil financier et pauvre en secteurs productifs en expansion. Sans doute donne-t-elle le signe d'un timide redressement industriel et tertiaire. Mais pour soutenir et accélérer l'élan, l'impulsion politique reste indispensable et, si l'on faisait bien les comptes dans nos partis belgicanisimes, on verrait mieux ce qu'il nous en coûte de rester unis à la Flandre et d'accepter bénévolement les diktats néo-libéraux de l'eurocratie. Face aux inquiétants défis du moyen terme, il s'imposerait de rationaliser les gestions du domaine de l'énergie, livré aux opacités et aux raisonnements étriqués des grands financiers et des intercommunales. La Wallonie est en train de payer au prix fort le maintien de l'emprise fé-

dérale sur la Poste et sur la SNCB, ainsi que la quasi-privatisation de Belgacom. Les critères de gestion avantagent grassement la Flandre et nous valent désinvestissements, pertes d'emplois et suppressions de points de vente. Avec en prime de sensibles augmentations tarifaires, en guise des fécondes retombées qui nous étaient annoncées. Le tout avec les sempiternelles excuses : l'Europe, la mondialisation... qui appellent, non la résignation bêtante, mais une réaction politique dont M. Sarkozy vient de montrer qu'elle est possible. Hélas ! ne comptez pas sur les muets du sérail que sont les créatures dont nos états-majors partisans truffent les conseils d'administration. C'est à croire qu'ils les nomment pour qu'ils se taisent et se couchent. Et ne comptez pas pour le moment sur les gens de pouvoir pour exiger un équitable partage des billes : ils ne veulent ni toucher aux institutions, ni fâcher la Flandre, ni abjurer les dogmes européens. Ils sont dans l'impasse, ou si vous préférez, dans la nasse.

Voilà quelques uns des "vrais problèmes" dont se gargarise rituellement la classe politique. Contrairement à ce qu'elle professe, ils sont entièrement liés, comme bien d'autres d'ailleurs, à la question nationale. On ne les résoudra pas avec les doctrines du XIXe siècle, ni en persévérant dans les lâchetés du XXe. Il faut en chercher la clé dans l'idée de patrie, seule représentation authentique de ce qu'un peuple considère comme l'intérêt commun et la juste vision du futur. La force d'attraction de la France nous y aidera, mais elle ne nous dispense en aucun cas d'extirper les racines de nos maux. Il n'y a pas de formule magique. Il faut construire un programme expurgé des recettes inopérantes et des slogans pour simplistes. Cela manque terriblement dans la vie politique wallonne et c'est pour cela que rien ne bouge vers le mieux.

Errata : on m'a fait écrire, dans la note de bas de page de l'article *Ce vent frais qui vient de France*, **pamphlétique** au lieu de **pamphlétaire**. Je proteste ! D'autre part, il fallait lire dans l'avant-dernier paragraphe : "Lès formations du Système sont en proie au même désir de **se** conserver" au lieu de "**les** conserver". Et "projet de société" au lieu de "sujet de société".

Au moment de boucler...

Ce 22 août, au moment de boucler notre n° de septembre/octobre, la crise politique belge n'est pas encore résolue. Plus de 70 jours se sont passés depuis le 10 juin et un gouvernement n'est même pas en voie de formation.

Les politiques flamands, soutenus par une presse déchaînée, exigent la réalisation rapide des réformes promises à leur peuple, réformes profondes menant au confédéralisme.

Leurs homologues bruxellois et wallons, prisonniers de leur belgitude et de leurs mensonges, continuent à refuser tout changement institutionnel.

Bref, rien ne va plus... et les jeux ne sont pas faits ! Car des questions se posent :

M. Yves Leterme a-t-il encore le moindre intérêt à prolonger sa mission de formateur ?

Son intérêt politique ne devrait-il pas, s'il ne veut pas trahir ses 800.000 électeurs, le pousser à renoncer au poste vraiment périlleux de Premier ministre fédéral ? S'il se démet, il y aura alors peu de chances de voir le cartel *CD&V/NVA* faire partie d'une quelconque coalition.

Mais, dans ce cas, qui acceptera de tenir le rôle ? À ce jour, personne ne le sait.

Oui, c'est bien une crise de régime qui se dessine. Quant à ses conséquences...

La rédaction



Le 14 septembre
Colloque napoléonien

à Braine-l'Alleud, sous les auspices de la municipalité
et de l'Association franco-européenne de Waterloo.
Au château du Cheneau, 210, avenue Alphonse Allard

Exposés par :

Jacques Rogissart :

“Les Wallons dans la Grande Armée” (à propos de la réédition du livre du général H.-J. Couvreur)

Véronique Denis-Simon, échevine :

“Les titulaires de la médaille de Sainte-Hélène dans le Brabant wallon” ;

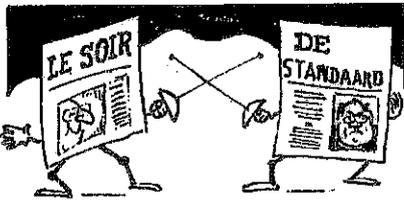
José Olsina, assistant à l'ULB :

“L'état d'esprit des Wallons à la fin de l'Empire” ;

Bruno Colson, doyen de la Faculté de Droit de Namur :

“Le général Rogiat, premier ingénieur de la Grande Armée”
(présentation de son livre consacré à ce général du génie)

Rendez-vous à 16 h — verre de l'amitié à 18 h 30.



Rappelez-vous ! Il y a 4 mois à peine, le couple *De Soir / Le Standaard* affichait une belle unanimité belge. Mais le temps passe et voilà que, dans son édition du samedi 28 juillet, quelques menues divergences se font jour entre les deux compères.

— *Le Soir* clame son opposition à toute réforme qui remettrait en cause le système fédéral actuel, sauf peut-être celle de BHV, «dossier symbolique», mais alors contre des compensations en faveur des francophones de la périphérie.

— *De Standaard* lui répond : les réformes de l'État, qui éliminent «des nœuds

de tension», doivent continuer pour le plus grand bien de tous les Belges (*sic*).

— Pour *Le Soir* (citant Didier Reynders), l'élimination du PS est en soi une réforme de l'État ; cela devrait conforter les Flamands qui ne supportent plus Elio Di Rupo, «le Régent de Belgique», ni son parti.

— *De Standaard* admet que l'élimination du PS peut améliorer le climat politique et permettre des réformes socio-économiques (dans le sens libéral évidemment).

— *Le Soir* distingue «une Flandre plus radicale que jamais». Le résultat des élections du 10 juin est d'ailleurs éloquent : 52 députés (CD&V/NVA+VB + Dedecker) sur 88, cela fait 60 % de confédéralo-nationalistes ou indépendantistes pur jus.

— *De Standaard* rétorque : pas d'affolement ! Les Flamands indépendantistes sont tout au plus 30%, mais il est vrai

que «le discours communautaire gagne en popularité».

— *Le Soir* rappelle les méchancetés d'Yves Leterme envers les Wallons et son refus larvé de l'État belge.

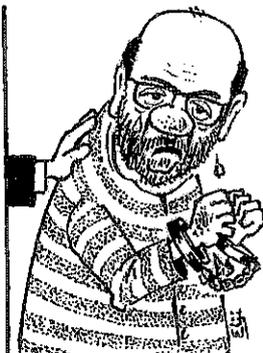
— *De Standaard* s'étonne : Leterme n'est-il pas un demi-Wallon, parfait bilingue de surcroît ? Mais il est vrai que l'homme a «des difficultés face aux médias», d'abord avec la VRT et ensuite avec les journalistes francophones qui «ne veulent pas de lui». Pour être Premier ministre, il devra s'excuser comme le «consensuel Verhofstadt».

— Etc., ezw...

Question de *Wallonie-France* : et si le champion de la Flandre échoue, que se passera-t-il ? À coup sûr, un net pourrissement de la situation politique. Certes, les deux journaux en conviennent, mais à mots feutrés. C'est un progrès.

J. L.

L'EUROPE ME RÉCLAME
J'Y RETOURNE AVEC JOÏE !



Ouf, Michel s'en va !

Un des résultats les plus désolants des élections est celui de M. Louis Michel : 232.000 voix de préférence pour cet âne de la classe politique. Il comptait bien s'en servir pour capitaliser et se serait bien vu trancher le nœud gordien de la crise gouvernementale. Après tout, ce n'est pas lui qui ferait le plus de peine aux Flamands. N'a-t-il pas déclaré que le sort de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde ne l'empêchait pas de dormir ? Heureusement, le président de la Commission européenne l'a sommé de choisir entre son mandat au sein de celle-ci et un rôle plus actif dans les affaires belges. Pas brillant, mais pas complètement stupide, le bonhomme savait que la Flandre ne veut pas d'un Premier ministre francophone. Il a préféré retourner à son bureau d'eurocrate.

Ouf !

J. R.

Dispersés, les Francophones risquent bien d'être déforcés dans le prochain round institutionnel (*)

Robert Collignon

Face à une Flandre déterminée au point de considérer comme une calme évidence le fait que ses diktats institutionnels seront une réalité, le monde francophone adopte une attitude minimaliste qui risque bien de lui coûter fort cher. On a d'ailleurs eu beaucoup de peine à considérer une première et timide concertation, qui ressemblait davantage à un échange de vues, comme l'expression de ce que tout le monde hésite à appeler un front francophone.

Et pourtant, nous savons tous que l'institutionnel sera présent dans les négociations qui suivront les élections de juin. Il sera bien évidemment communautaire. Et les Francophones aborderont cette épreuve de force, lestés d'un de leurs plus vieux démons, à savoir l'absence d'un minimum d'entente sur une position commune à l'égard de leurs propres institutions. Le débat n'est pas nouveau. Il fut même au centre des discussions d'un congrès socialiste de 1991, dont je fus chargé des travaux préparatoires, dans un climat de schisme entre régionalistes et communautaristes. Le compromis qui fut alors qualifié d'historique, écartant toute idée de fusion entre la Communauté et la Région, faisait le choix de la Région en préservant la solidarité avec Bruxelles au travers d'une Communauté française réduite. Deux ans plus tard, la Constitution consacrait l'élection directe des assemblées régionales, de même que la possibilité pour la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de Bruxelles de décider du transfert de compétences de la Communauté vers les Régions wallonne et bruxelloise.

Il ne me semble pas inutile de rappeler ici qu'un réel appel régionaliste constitue un des fondements essentiels de la conception wallonne du fédéralisme. Cela me paraît d'autant plus pertinent que, ces derniers temps, et dans un certain désordre, furent les avis les plus divers sur la meilleure manière de faire fonctionner les institutions francophones. Si tous ne brandissent pas le spectre de l'exacerbation identitaire pour abjurer la région, force est de constater que la thèse régionaliste est désormais assez peu au goût du jour. Il est même à craindre que l'affrontement communautaire qui se profile serve d'alibi à certains francophones pour mettre en avant la thèse communautariste. C'est l'appel à la nation francophone, c'est la qualification par le constitutionnaliste Francis Delpérée de «fusion vers le haut» une absorption de

la Région par la Communauté. C'est même encore parfois la contestation de Namur comme capitale wallonne.

Dans ce contexte discordant et peu enclin à encore oser une affirmation régionaliste, une voix s'est récemment fait entendre. Dans *Wallonie, le combat de 2007*, Jean-Claude Van Cauwenberghe développe une théorie que, pour ma part, je défends depuis vingt ans, à savoir un renforcement des instances régionales et une redéfinition de la gestion des matières maintenues en commun.

Pour étayer cette thèse, il n'hésite pas à citer Charles Picqué qui, en 2005, en appelait à une redéfinition de la Communauté française, seule façon pour lui d'éviter qu'on ne se persuade de son inutilité. Dans le même ordre d'idées, il nous rappelle cet avis du professeur Cerexhe se demandant si la Communauté doit rester compétente pour les matières personnalisables.

Ce qui me semble important dans l'ouvrage de Jean-Claude Van Cauwenberghe, c'est le rappel de la volonté régionaliste wallonne. Cela tombe à point quand certains Francophones ont, vis-à-vis de la Wallonie la même attitude de négation que celle des Flamands à l'égard de Bruxelles. Il n'est, dès lors, pas question de remettre en cause aujourd'hui une région qui a été sciemment voulue et construite. Et la volonté régionaliste des Wallons se vérifie également dans la détermination avec laquelle ceux-ci ont voulu Bruxelles comme région à part entière. Les propositions de J.-C. Van Cauwenberghe à propos de la Communauté française, si elles étaient appliquées, nous feraient faire l'économie d'une assemblée et confieraient la gestion des compétences communautaires à un gouvernement conjoint, ce qui aurait pour effet évident un renforcement du rôle des régions.

Mais manifestement, tout cela n'est pas à l'ordre du jour, puisque les Francophones ont décidé de n'entamer une réflexion sur ce sujet qu'après les négociations post-électorales. Ils s'y présenteront, dès lors, une fois de plus, en ordre dispersé, ayant laissé sous le boisseau un dialogue intrafrancophone dont l'esquive récurrente sera, en la circonstance, pour le moins préjudiciable.

(*) Ndlr : texte écrit au début de 2007.

Une belle journée de belges barons

Cette année, Albert II a tapé fort : il a anobli d'un coup sec 17 personnalités. Des 7 pêchées dans le monde économique, 6 sont flamandes. Pur hasard, sans doute. Mais, comme celui qui aime bien châtie bien, la Commission d'avis entend reprendre le titre de baron, octroyé naguère à M. Hugo Vandamme, l'ex-président de Barco, coupable d'avoir signé en 2006 le manifeste séparatiste *In de Warande* (cf. *La Libre*, 20.07 dans «*Patrons-barons, à juste titre ?*»). Le pauvre homme, le voilà qui risque de mourir roturier ! Décidément, certains vivent encore dans un Moyen Âge mental en Belgique.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Vingt ans après...

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

C'est en 1986 à Versailles que s'est tenu le premier *Sommet de la Francophonie*. Il est utile d'apprécier le parcours accompli et de relever les perspectives essentielles qui s'offrent désormais aux francophones du monde entier. Tout d'abord, rappelons que l'Organisation internationale de la Francophonie compte à ce jour 53 États et Gouvernements membres (1), 2 États associés (2) et 13 États observateurs (3), totalisant 68 nationalités. Le Commonwealth comporte 53 pays, outre le Royaume-Uni.

Instances et États membres de la Francophonie ont, par exemple, utilement pesé sur l'UNESCO pour y faire adopter, en 2005, la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, confirmant ainsi leur place et leur efficacité sur la scène internationale.

Constatant que, dans le monde, 120 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et que près de 800 millions d'adultes sont analphabètes ou illettrés, la Francophonie se donne un enjeu prioritaire : l'instruction pour tous. Un soutien au livre scolaire et une aide spécifique à l'éducation des filles sont ainsi poursuivis en Afrique. Reconstruire sur des bases et des valeurs nouvelles les systèmes éducatifs africains constitue un objectif qui évitera notamment la dégradation du français, laquelle ne peut que compromettre l'avenir de l'Afrique francophone.

L'usage du français dans les organisations internationales se voit encouragé et promotionné en raison de la dimension politique d'une telle mesure. L'audience du français ne pourrait que s'accroître en crédibilisant mieux encore sa vocation de deuxième langue internationale. Les conflits qui en-deuilent plusieurs pays membres préoccupent et inquiètent l'OIF (Burundi, Comores, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Côte-d'Ivoire, Haïti, Liban, Mauritanie, Tchad et Togo), autant que les crises

du Moyen-Orient et du Darfour. Selon ses moyens, tout est mis en œuvre pour aider à les résoudre. L'espace culturel, médiatique, économique et politique de la Francophonie est méthodiquement mis en valeur. Parmi les grands défis contemporains, l'instauration de la démocratie à l'échelle mondiale résultera en grande partie de la pratique d'une pluralité linguistique et culturelle, que la Francophonie exerce elle-même avec succès.

Le monde évolue sans cesse : la Francophonie doit changer avec lui. Elle est directement concernée par tous les grands problèmes qui infléchissent l'avenir de la planète : il est nécessaire de se faire entendre tant de ses membres que des instances internationales. Elle leur apporte l'originalité de sa réflexion et de ses valeurs.

Ce faisant, la Francophonie renoue avec le passé historique de la langue française.

Source : La Francophonie dans le monde, 2006-2007. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

(1) Albanie, Andorre, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Nouveau Brunswick, Canada Québec, Cap-Vert, République centrafricaine, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-Nam.

(2) Chypre, Ghana.

(3) Arménie, Autriche, Croatie, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Mozambique, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine.

BRÈVES

Le parlement en flamand

— Il était d'usage qu'une des deux Chambres fédérales soit présidée par un francophone. C'est fini. Le perchoir des députés sera occupé par M. Herman Van Rompuy, un flamming pur et dur, qui le cédera peut-être plus tard à M. Herman De Croo. Celui du Sénat a échoué à M. Armand De Decker. Un MR, un associé du FDF ? Oui, mais flamand quand même et qui s'est présenté comme tel à la *VRT* en conseillant à ses compatriotes d'être patients pour mieux progresser à Bruxelles. Francophone ? Oui, mais si parfait bilingue qu'on ne discerne pas sa préférence pour le français.

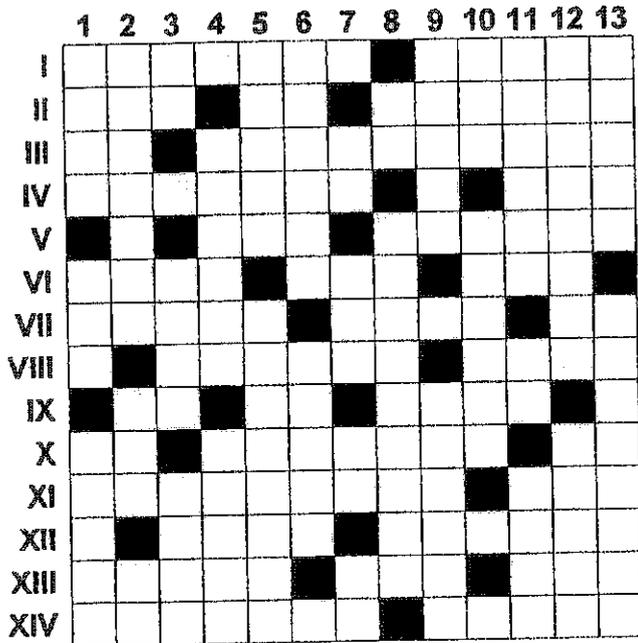
Dinant...

waar Vlamingen zich thuis voelen ?

— Le 10 juillet, le maire Richard Fourneaux a eu l'indignité de prêter son hôtel de ville, où flottait le drapeau au lion noir, à la célébration de la fête nationale flamande. Discours ultrabelgicains à l'appui. Cet inconscient semble n'avoir pas compris que seuls les séparatistes wallons seraient admis à sortir paisiblement le coq hardi en Flandre !

Des militants du RWF, qui avaient eu l'audace de protester, ont soulevé la sainte colère du *Heer Burgemeester van Dinant-aan-de-Maas*.

Mots croisés / N°74. - Simenon



HORIZONTALEMENT :

I. Fameux commissaire — Son prénom. II. Voix de cinéma — Numéro musical — Précipitent. III. Résuma nos soucis — A deux sous. IV. Atmosphère... de Maigret — Luth. V. En général au sud — Genre où existent parfois des récalcitrants. VI. Bazar belge — Réunion d'espèces — Aire de vents. VII. Dans le vent — Robe de rat — Neptunium. VIII. Glaces les glaces — Unité informatique. IX. Désigne — Un peu lente — La neige l'était. X. Chiffre — Glande du cerveau — III x II. XI. Formaient le Clan des... — Abréviaton régionale. XII. Fils d'Aphrodite — Nom dans une Affaire de Maigret. XIII. À la porte de Saint Pholien — Pour être bref — Forme de stuc. XIV. Désigne un grand vide — Prénom.

VERTICALEMENT :

1. Celle de Belle ne le fut pas — La coupable tenancière du *Liberty*... — Le ... sans tête — 2. L'... Saint-Fiacre — En ... de malheur — Au centre de l'œil. 3. Ramasse les bouteilles — Bord — Maigret ... un piège. 4. M. ... décédé — Tombe. 5. L'Âne... — Donne du lustre. 6. Guettiez — La Fuite de Monsieur ... 7. Sur la boule — Tire — OK pour les jeunes — Article de bazar. 8. Vif-argent — Le Voyageur de la ... 9. Le Chien... — Le Relais d'... 10. Amérindien — Maigret en ... 11. Pietr le ... - Demi-période en 60 — Suit le *Living at Home*. 12. Gref-faient — La ... Couderc. 13. Célèbre violoniste — Autobiographie de Simenon.

Christian Baré

Devinette : Sachant que l'ambassade de Belgique à Washington emploie 50 personnes, combien sont des "néerlandophones" ? Réponse p. 31

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Dans la gastronomie comme ailleurs, les mots nouveaux apparaissent en foule. « Frigotartinable » qualifie avec bonheur une substance qui s'étale onctueusement sur le pain dès la sortie du réfrigérateur. Et « wok » est un ustensile nouveau arrivé de Chine qui permet de poêler, frire, mijoter et cuire à la vapeur. Ces deux mots font mainte-

nant partie de notre vocabulaire. Mais connaissez-vous les cinq mots suivants et, surtout, ce qu'ils représentent? **alcopop - coupe-goutte - foccacia - légume juvénile - nem.**

Cette fois, nous ne vous donnerons pas la solution. Vous la trouverez, ainsi que beaucoup d'autres mots nouveaux de

la gastronomie, dans le petit recueil facile à lire intitulé « La langue dans les assiettes », et sous-titré « Quelques recettes pour créer des mots nouveaux dans l'alimentation ». Il est édité par la Communauté française et peut s'obtenir, pour 1,5€, en téléphonant au numéro 02-413.32.74 ou en tapant secretariat.1ngfr@cfwb.be.

Résultats à méditer

Du scrutin du 10 juin dernier, on retiendra, à la suite de l'enquête détaillée du *Soir* (03.07.07), que près de 14% des électeurs belges n'ont pas voté ou ont remis un bulletin blanc ou nul. C'est là le pourcentage "national" qui masque de profondes divergences entre le Nord, le Centre et le Sud. Des cartes mettent en évidence l'existence de la frontière linguistique, marquée par une nette différence d'attitude

entre les citoyens des trois Régions. Ainsi, ce sont les Bruxellois qui sont les plus nombreux à ne pas aller voter ou à s'abstenir (19,2%), suivis des Wallons (16%) et des Flamands (11,7%).

Expliquer ces différences est difficile, soutient *Le Soir*; il constate, en tout cas, que la démobilisation électorale est toujours liée à la présence d'une ville importante. Soit, mais n'y aurait-il pas aussi des raisons plus psychologiques ?

— L'inquiétude de nombreux Bruxellois quant à l'avenir de leur ville ;
— le désarroi de beaucoup de Wallons devant les dérives politiciennes et l'obsession malade de leurs responsables politiques (tous partis confondus) à défendre une Belgique moribonde ;
— la confiance de nombreux Flamands dans leurs élus, porteurs d'un vrai projet pour leur Région.

Ce ne sont là qu'hypothèses. Elles restent à creuser.

Une Wallonie «bananière» ?

John Erier

De plus en plus souvent, on entend parler (dans des conversations encore discrètes) de « République bananière » de Wallonie ? Les affaires de Charleroi, les dossiers de Francorchamps, des logements sociaux et de l'Agence wallonne pour l'intégration des handicapés (Awiph) n'ont pas conforté l'image de notre Région. Serait-elle vraiment corrompue ? Mon objectif n'est pas de répondre définitivement à cette question, mais de voir si la Région wallonne, via son Parlement, est une vraie démocratie.

Ces derniers mois, les débats y ont été focalisés (et singulièrement médiatisés) sur Charleroi, Francorchamps, les habitations sociales et l'Awiph. Alors que d'autres problèmes sonnants et rébuchants n'ont jamais fait l'objet d'un vrai débat dans l'assemblée régionale.

À commencer par le budget de fonctionnement de ce même Parlement avalisé à l'unanimité sans la moindre discussion publique... Seules les dépenses (plus de 43 millions d'euros en 2007) sont publiées et accessibles à la presse.

Pourquoi les recettes ne sont-elles jamais détaillées ? Sans doute pour empêcher que le contribuable wallon n'apprenne qu'en 2003, son assemblée avait encaissé 1.222.007,05 euros (près de 50 millions d'anciens francs) en « recettes financières ». Dont 108.865,22 euros en « intérêts compte courant/placement » ; 535.594,44 euros en « plus-values Sicav » ; 582.408 euros en « revenus obligations ». Les députés régionaux se sont indignés récemment de placements identiques à la Société Wallonne du Logement... Alors qu'ils se sont inscrits dans la même logique boursière comme d'autres para-régionaux.

Subventions cachées

Ces dernières années, l'utilisation de l'argent public wallon a été épinglé, à plusieurs reprises, par la Cour des Comptes. Le 4 décembre 2003, dans son 15^e Cahier d'Observations, elle s'était penchée sur les nombreuses études commandées, entre 1999 et 2001, par le Ministère de la Région wallonne (MRW) et le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET). La Cour écrivait d'emblée : « L'examen des conditions de passage et d'exécution de quelques huit cents marchés publics de service comportant, à titre principal, des prestations intellectuelles, a mis en évidence la confusion existant entre les marchés publics de service et les subventions ». Les comptes de l'État s'insurgeaient également contre « le manque de vérification des prix offerts, l'absence de motivation de la décision d'attribution du marché ou le manque de pertinence de cette motivation ». Avant d'ajouter : « Bon nombre de contrats relevant du MRW et principalement organiques (NDLR : ressources naturelles et environnement) s'apparentent plutôt à des subventions qu'à des marchés publics ». Jamais aucun parlementaire wallon ne s'est intéressé à cette question en séance publique...

Pas d'enquête ?

D'une totale indépendance, la Cour des Comptes n'épargne personne. Elle fait son travail. Dans un rapport publié en juin

2005, elle s'est intéressée aux subventions-intérêts accordées aux jeunes agriculteurs qui s'installent.

Elle a examiné 119 dossiers introduits entre le 1^{er} janvier 2000 et le 30 juin 2003. Et elle a relevé : « L'écart moyen entre le taux des crédits subsidiés et le taux du marché est de 0,6%. Cet écart s'élève à 0,7% lorsque la quote-part minimale à la charge de l'exploitant est de 3% et chute à 0,26% lorsque celle-ci s'élève à 1% (...). Pour les crédits quote-part minimale de 3%, le montant de la subvention en intérêts octroyée est systématiquement surestimé à concurrence de 0,5%. En conséquence, la quote-part à charge de l'exploitant chute de 2,5%, ce qui est contraire aux dispositions réglementaires prévues dans l'arrêté du 17 juillet 1997 ». En clair, certain(s) organisme(s) bancaire(s) aurai(en)t déclaré un taux d'intérêt maximum pour obtenir la subvention maximum de la Région. Avant de réduire ce taux sans prévenir la Région... Selon la Cour des Comptes, il y avait là illégalité flagrante dans laquelle la Justice n'a jamais été priée de d'intervenir.

Pas d'appel d'offres ?

Et ce n'est pas tout ! En décembre 2004, la même Cour a décortiqué « les contrats de gestion entre la Société régionale wallonne du transport (SRWT) et les sociétés de transport en commun (TEC) pour les années 2001 à 2004 ».

On y lit notamment : « Actuellement, les TEC rénumèrent plusieurs firmes privées qui assurent, en sous-traitance, une partie du transport public des personnes en Région wallonne. Lors de son précédent contrôle, la Cour avait relevé que ces firmes, qui œuvraient déjà auparavant pour le compte de l'ex-Société nationale des chemins vicinaux (SNCV) disposent d'un contrat à durée indéterminée, résiliable moyennant un préavis de cinq ans et conclu de gré à gré sans mise en concurrence quant au prix des prestations à assurer (contrat "intuitu personae"). À ce propos, la Cour avait constaté l'absence de dispositions nécessaires à une mise en concurrence entre un maximum de firmes spécialisées dans le transport de personnes pour l'exploitation de lignes confiées à des tiers ». Le Parlement wallon ne s'est jamais préoccupé de cette absence d'appel d'offres... Pas plus qu'il n'a jamais évoqué un autre paragraphe du même rapport : « Une subvention a été accordée (NDLR : par la Région wallonne) pour compenser la gratuité du transport destiné à desservir le nouveau centre commercial situé aux abords de la ville de Mons. La perte occasionnée par la gratuité du transport est supportée par le TC Hainaut. La Cour a cependant fait remarquer que le choix d'accorder la gratuité du transport relève, en principe, de la politique de la ville et qu'il lui appartient, dès lors, d'en supporter le coût en y associant éventuellement le centre commercial ».

De cela non plus il n'a jamais été question dans l'enceinte parlementaire.

Évidemment, Mons c'est la ville d'Elio... Fin octobre 2004, il était à Kinshasa où le journal congolais *L'Avenir* l'avait présenté dans ses colonnes comme le *Régent de Belgique*... ■

DOSSIER

La SNCB rebaptise à tout va

Pierre Mélot

Produit de la haute technologie française, le TGV s'installe de plus en plus profondément en Belgique. Le réseau en site propre sera bientôt opérationnel et l'aménagement ou même le renouvellement des gares qui le jalonnent sont en voie d'achèvement. Le moment est venu, pour certains dirigeants de la SNCB, de relancer l'idée qui a germé il y a quelque temps déjà dans leur esprit : donner aux gares nouvelles ou aménagées une dénomination qu'ils estiment plus conforme à l'aire commerciale élargie de ces "palais" ferroviaires. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que des mandataires politiques reprennent l'idée au bond et s'en fassent les hérauts devant leurs électeurs.

Voici donc ci-dessous, en exclusivité pour les lecteurs de *Wallonie-France*, le résultat des cogitations de la SNCB concernant les nouvelles dénominations des quatre principales gares belges desservies (ou traversées) par les rames du TGV :

1. Bruxelles - Midi / Brussel - Zuid, pour dissuader les voyageurs de l'Ouest de la Belgique de s'embarquer à Lille-Europe, s'appellera désormais BRUXELLES-HAINAUT / BRUSSEL - HENEGOUWEN.

2. Leuven, pour attirer les habitants de la province francophone voisine qui seraient tentés de lui préférer la gare bruxelloise déjà bien engorgée, prendra (le jour où la Flandre en fera une gare TGV) le nom de LEUVEN - NAMUR.

3. Antwerpen - Centraal, pour appâter la proche clientèle hollandaise souffrant de manque chronique d'attraction pour la Flandre, sera bientôt rebaptisée ANTWERPEN - ZEELAND.

4. Liège - Guillemins, pour se

concilier les faveurs des anciens principautaires d'expression néerlandaise qui risqueraient de s'égarer du côté de la "Hauptbahnhof" d'Aix-la-chapelle, se muera prochainement en LIÈGE-LIMBURG.

Voilà ce qui s'appelle vouloir rénover "en profondeur". Mais pas, comme le chante Adamo dans une célèbre chanson, ... "en douceur" ! Aussi, devant les hauts cris que n'ont pas manqué de pousser la plupart des habitants de ces villes et certains de leurs édiles se voyant gravement atteints dans leur identité, spoliés de leur libre arbitre, quasi blessés dans leur chair, la SNCB a-t-elle fait une prudente marche arrière pour les trois premières gares, laissant aux élus locaux le soin de faire accepter sa proposition pour la quatrième...

Imaginez ce scénario aussi brutal qu'unilatéral ? Bien sûr que oui, vous l'avez deviné ! La SNCB n'utilise pas de méthodes aussi impopulaires, voyons... Donc, farfelues toutes ces dénominations nouvelles ? Pas tant que vous croyez, du moins pour LIÈGE - GUILLEMINS, la seule de ces quatre gares que la SNCB veuille à tout prix dé-, re- et (n'hésitons pas à le dire) mé-baptiser. La seule également à propos de laquelle, pour de basses raisons de politique à court terme (travesties en raisons d'ordre économique), une clique de mandataires liégeois, limbourgeois et autres inféodés à la cause belgo-flamande a fait chorus au projet de la SNCB.

Soit, c'est leur position. Mais se doutent-ils un seul instant, ces princes électifs vendus à la pensée unique belgo-belge - tels le bourgmestre de Liège Sire Willy de la COURTE VUE et le ministre régional et conseiller communal Monseigneur Jean-Claude de la COUARDISE qu'en poursuivant

dans cette voie, ils signent irrémédiablement leur demande de faire valoir leurs droits à la retraite anticipée ? Pas de mandats sans popularité bien assise...

Qui peut dire quelle mouche les a piqués (surtout Monseigneur de la COUARDISE) pour qu'ils reprennent à leur compte la proposition très intéressée et fourbe du gouverneur limbourgeois Stef-Gouguenard de la DUPERIE (pardon, *van de DUPERIE*) ? Ont-ils oublié, ces élus du peuple wallon, que, lors des élections législatives du 10 juin dernier, tous les cantons du Limbourg — tous — ont voté largement en faveur du CD&V / N-VA et du VB, partis qui oscillent ouvertement entre le confédéralisme pur et dur et le séparatisme ? Rappelons à ces mandataires-autruches que le seul canton de Fourons (volé à la Wallonie par félonie politique en 1963 et flamandisé depuis lors avec le concours des nouveaux arrivés hollandais), s'est prononcé à 53 % pour le CD&V / N-VA et à 19,2 % pour le VB, formations qui rêvent tout haut de quitter le vaisseau belge, après l'avoir dépouillé, et vouent la Région Wallonie aux gémonies !

Pourquoi ce trio d'hommes politiques qu'on a connus mieux inspirés a-t-il foncé tête baissée dans la suggestion inepte d'un cheminot de rencontre, le nommé Vincent ROUBLARD ? Si l'explication de cette "faiblesse" ne saute pas aux yeux du grand public, elle est néanmoins très claire pour qui sait lire entre les lignes : les quatre protagonistes précités partagent la bienveillance (pour le gouverneur limbourgeois, la complicité) d'un ami très haut placé dans leur hiérarchie partisane commune, et souhaitent la garder. Il faut savoir que cet ami politique glouton, à qui il importe de plaire encore un peu, s'obstine à ne pas voir >>>

d'avenir pour la Wallonie en dehors de la Belgique, pauvre corps démantibulé à qui il ne reste pourtant qu'un filet de vie. Calcul de ce président de parti à l'étoile pâlisante, mais toujours doté d'une capacité de nuire : c'est la fierté francophile des Liégeois qu'il faut abattre... pour mieux les faire rentrer dans le marais belge et tuer dans l'œuf, à titre d'exemple, toute velléité divergente venant d'autres villes, d'autres provinces.

Maintenant que le décor est planté, examinons les réactions.

À défaut d'avoir consulté officiellement la population de la ville de Liège sur le bien-fondé d'un changement de dénomination ou du maintien du nom «Gare de LIÈGE-GUILLEMINS», on dénombre, jusqu'à présent, une quinzaine de propositions spontanées énoncées ci-dessous. Nous croyons savoir que la SNCB ne veut pas entendre parler d'une consultation de la population, estimant que seul son conseil d'administration a droit de vie et de mort sur le nom des gares. Il nous paraît toutefois inconcevable d'imposer à une ville, quelle qu'elle soit, la dénomination d'un de ses bâtiments les plus significatifs (et, dans le cas présent, à haute valeur architecturale et symbolique) en méprisant l'avis de ses habitants. Une proposition démocratique : si l'objectif vise vraiment et uniquement — comme le prétend la SNCB — à étendre "l'aire d'appel" des voyageurs au-delà de la seule ville de Liège, nous suggérons que la consultation soit organisée au niveau de la province, dont le point commun avec la ville est de porter le même nom.

Propositions exprimées à ce jour:

1. Gare de LIÈGE-CHARLEMAGNE
2. Gare de LIÈGE-CALATRAVA
3. Gare de LIÈGE-PRINCIPAUTÉ
4. Gare de LIÈGE-LÎDJE.
5. Gare de LIÈGE-SIMENON
6. Gare de LIÈGE-EUREGIO
7. Gare de LIÈGE-EUROPE
8. Gare de LIÈGE-LIMBURG

9. Gare de LIÈGE-LIMBOURG
10. Gare de EURO-LIÈGE-LIMBURG
11. Gare de LIÈGE-HASSELT
12. Gare de LIÈGE-MAASTRICHT
13. Gare de LIÈGE-LUXEMBOURG
14. Gare de LIÈGE-GUILLEMINS
15. Gare de LIÈGE-GUILLEMINS-LUIK

1. Que penser de «Gare de LIÈGE - CHARLEMAGNE» ?

À en croire les données historiques, Charlemagne serait né à Herstal (= écurie de l'armée, en allemand), commune de la banlieue nord de Liège, au lieu-dit La Préalle, d'une liaison adultérine entre Pépin le Bref, maire du palais du roi des Francs, et la toute jeune Berta, fille de Héribert (ou Caribert), comte de Laon, rencontrée lors du siège de cette ville. D'autres indices situeraient la naissance du futur roi des Francs et des Lombards et empereur du Saint Empire romain germanique sur l'autre rive de la Meuse, au hameau de Sarolay, proche de Jupille (commune fusionnée avec Liège le 1^{er} janvier 1977) où Héribert possédait, comme à La Préalle, une métairie susceptible d'héberger discrètement sa fille enceinte.

La plus grande partie de la vie du monarque s'est déroulée de manière itinérante, mode d'existence que pratiquaient les souverains du Moyen Âge contraints de changer fréquemment de lieu de séjour dans le souci de surveiller leurs domaines en personne, et astreints à des déplacements décollant de leurs campagnes militaires. Ce qui est certain, c'est que le grand empereur d'Occident (742-814) a passé les quelque vingt dernières années de sa vie à Aix-la-Chapelle (en allemand: Aachen), ancienne ville romanesque choisie comme sa capitale sans doute pour trois raisons: elle était située au centre de son immense empire, à la ligne de démarcation des parlers germaniques et romans, et aussi dans un

site où surgissent du sol volcanique des eaux chaudes réputées thérapeutiques. (De nombreuses localités de l'espace germanophone contiennent la syllabe *aach* ou *ach* dérivée du latin *aqua* = eau). Une fois sédentarisé à Aix-la-Chapelle, il s'était fait construire une chapelle palatale (ancêtre de la cathédrale) flanquée d'un baptistère ainsi qu'un palais grandiose dont la partie subsistante abrite l'actuel hôtel de ville de cette cité thermale.

Compte tenu de ces données biographiques, il est tout à fait patent que la ville où Charlemagne a non seulement vécu et régné, mais où subsistent également d'importants vestiges de son séjour, est Aix-la-Chapelle et non Liège, n'en déplaise à quelques Liégeois désireux de récupérer une part de la gloire de l'illustre souverain. Le fait que la ville de Liège lui ait érigé une statue équestre monumentale en 1868 (œuvre du sculpteur Louis Jehotte, 1803-1884) en plein centre-ville ne change rien à la réalité historique. Pour les habitants de la ville allemande d'Aix-la-Chapelle, ancienne capitale carolingienne où 36 empereurs germaniques ont été couronnés, le fait de donner le nom de «Charlemagne» à une gare prestigieuse distante de 55 km seulement, de surcroît étrangère, serait ressenti, à juste titre, comme une usurpation. Il serait difficile pour Liège, côtoyant Aix-la-Chapelle dans la même Euregio Meuse-Rhin, de contrer la critique qui ne manquerait pas de survenir à ce propos.

Notre avis: contre.

2. Que penser de «Gare de LIÈGE-CALATRAVA» ?

Le projet grandiose conçu par l'architecte et ingénieur espagnol de renommée mondiale Santiago CALATRAVA VALLS (1951-) a été retenu par la SNCB pour remplacer la gare des Guillemins qui ne répond plus aux exigences posées par l'arrivée du TGV le >>>

long de ses quais. Bien entendu, les trains ordinaires circulant sur les autres lignes continueront à desservir la gare nouvelle. Ils constituent même la part la plus importante du trafic puisqu'ils relient Liège, en étoile, à la Grande-Bretagne *via* Louvain, Bruxelles, Gand, Bruges et Ostende ; à Anvers *via* Tongres et Hasselt ; aux Pays-Bas *via* Visé ; à l'Allemagne *via* Verviers ; au Luxembourg *via* Marche et Arlon ; à la France *via* Huy, Namur, Charleroi et Mons.

Certes, le seul nom du célèbre architecte jouera un rôle important dans l'attrance exercée par la gare sur les amateurs d'édifices à la fois fonctionnels et gigantesques du XXI^e siècle, et Liège devra lui être redevable des retombées dont elle bénéficiera de ce fait en notoriété et en recettes touristiques et autres. Il y aura donc lieu de magnifier le concepteur et réalisateur de la gare en lui dédiant, par exemple, une œuvre ou une plaque commémorative à la mesure de la gratitude de Liège, à édifier de préférence à un endroit de grand passage piétonnier de l'intérieur de la gare ou de sa façade.

De là à mettre sur le même pied — comme d'aucuns n'ont pas hésité à le faire — la gare de CALATRAVA et la tour EIFFEL, prouesse technique exceptionnelle pour l'époque dans une ville tout aussi exceptionnelle, il y a un pas que nous ne franchirons pas.

Notre avis: contre.

3 et 4. Que penser de : «Gare de LIÈGE-PRINCIPAUTÉ, et de Gare de LIÈGE-LIDJE» ?

Ces deux dénominations ont un caractère local très marqué sur les plans historique et linguistique. Les Liégeois n'ont pas oublié que leur principauté a été un État quasi indépendant pendant 800 ans (entretenant des liens assez lâches avec le Saint Empire) avant d'être rattachée, à leur demande, à la République française en 1795. En revanche, l'évocation de cette longue période ainsi que

de la dénomination dialectale de la ville et de la principauté ne représente pas grand-chose pour les voyageurs belges et étrangers qui transiteront par la gare.

Notre avis: contre.

5. Que penser de «Gare de LIÈGE-SIMENON» ?

On connaît, de par le monde, de grands édifices, des écoles prestigieuses, des musées renommés, etc., que des personnes illustres se sont attachées à créer, promouvoir ou défendre et qui, de ce fait, portent leur nom. Exemples : aéroport Charles de GAULLE (Roissy, Paris), Centre national d'art et culture Georges POMPIDOU (Beaubourg, Paris), bibliothèque François MITTERRAND (Paris), Musée ALBERT et VICTORIA (Londres), Musée J. Paul GETTY (Malibu, Californie), etc. Accoler le nom de Georges SIMENON (1903-1989) au nom de sa ville natale dans la dénomination d'une gare — même s'il a écrit de nombreux romans dits «de gare»! — n'est peut-être pas la manière la plus appropriée de célébrer sa mémoire. Compte tenu du domaine dans lequel il a brillé, il serait mieux indiqué d'associer son nom à une bibliothèque, à un prix littéraire ou à un complexe cinématographique. Notons que Liège a déjà honoré son célèbre enfant à trois reprises : en donnant son nom à une rue, en lui érigeant un buste au centre d'une place ainsi qu'une œuvre plastique en bronze (l'écrivain à la pipe assis sur un banc) à deux pas de l'hôtel de ville.

Notre avis: contre.

6. Que penser de «Gare de LIÈGE-EUREGIO» ?

Le terme EUREGIO — néologisme formé à partir du latin — est une appellation générique s'appliquant aux institutions transfrontalières (aux contours politiques assez flous) qui se sont constituées ces dernières années sur la base de régions européennes voisines qui désirent collaborer dans cer-

tains domaines particuliers (économie, transports, culture, tourisme, etc.). Employer le terme général EUREGIO sans autre précision géographique (plutôt que le nom complet: EUREGIO MEUSE-RHIN) manque de relief et n'est donc pas très valorisant. D'autre part, la concision requise pour le nom d'une gare interdit de choisir la longue dénomination «Gare de LIÈGE-EUREGIO-MEUSE-RHIN». (Pour information, l'EUREGIO MEUSE-RHIN a été créée en 1976 en tant que groupe de travail et est devenue, en 1991, une fondation de droit néerlandais dont le siège est à Maastricht).

Notre avis: contre.

7. Que penser de «Gare de LIÈGE-EUROPE» ?

Dans l'air du temps sans doute, mais d'une banalité et d'un manque de précision affligeants. Désolés de devoir le faire remarquer aux inventeurs de LILLE-EUROPE... De quoi auraient l'air les gares d'ALGER-AFRIQUE ou de SYDNEY-OCÉANIE ?

Notre avis: contre.

8. Que penser de «Gare de LIÈGE-LIMBURG» ?

Nous avons déjà attiré l'attention sur l'incongruité, l'erreur politique que constituerait, aux yeux de la population wallonne et liégeoise en particulier, cette dénomination bilingue dans une région unilingue de Belgique. Pays composite, artificiel et en voie d'éclatement (prochaine scission au menu: la SNCB elle-même !) dont la principale pomme de discorde réside dans le refus du bilinguisme intégral depuis près de 180 ans, la Belgique n'est jamais parvenue à instaurer ce régime en dépit des innombrables tentatives émanant d'hommes de bonne volonté, de cohortes d'ingénus et de multiples lobbies. Inutile de revenir sur la raison fondamentale et invariable de cette impossibilité : l'écart abyssal qui sépare les langues française et néerlandaise sur les plans numérique, politique, >>>

économique et culturel.

Qu'il nous suffise de nous interroger, avec le lecteur, sur les arguments avancés par les partisans limbourgeois et liégeois de cette dénomination pour lui faire bien mesurer les dessous du projet.

1. Au plan économique:

Qu'en est-il au juste du surcroît d'attractivité commerciale au profit de la gare de Liège qu'apporterait cette dénomination bilingue? Parlant pour sa province et, assez étonnamment, pour le Limbourg hollandais, le gouverneur flamand prétend que les habitants des deux Limbourg seraient davantage incités à prendre le TGV à Liège (sous-entendu plutôt qu'à Aix-la-Chapelle) s'ils retrouvaient le nom de leur province (orthographié à la néerlandaise) dans le nom de la gare liégeoise.

Questions:

* Quelle étude le gouverneur flamand a-t-il fait faire sur cet aspect subjectif des choses avant d'émettre sa proposition? Le cas échéant, quels en sont les résultats?

* Quel est l'avantage, pour les Limbourgeois belges et hollandais, de prendre le TGV à Aix-la-Chapelle plutôt qu'à Liège (ville rapidement accessible par l'auto-route et par le rail à partir de Hasselt et de Maastricht) si leur destination est la Grande-Bretagne ou la France? Aucun, puisque ce choix allonge leur trajet de 55 km. Seul avantage pour les Limbourgeois (et encore, pas pour ceux qui habitent à l'ouest de cette province!): dans le cas où leur destination est l'Allemagne, destination nettement moins courue que les deux précitées.

* Est-il vraisemblable qu'une personne préparant un voyage, même très chauvine, accorde autant voire plus d'importance au nom d'une gare qu'aux conditions de son déplacement (prix du billet, durée du parcours, éloigne-

ment et accessibilité de la gare d'embarquement)?

2. Au plan de la toponymie:

Que penseraient les voyageurs étrangers transitant par la gare de LIÈGE - LIMBURG sinon, peut-être, que les deux noms séparés par un trait d'union représentent deux villes proches l'une de l'autre qui se partagent une gare commune, ou ne sont que les deux moitiés d'une seule et même entité (par ex. CLERMONT-FERRAND), ou encore qu'il s'agit d'une des gares de la ville concernée (par ex. BRUXELLES-MIDI)? Bien peu, sans doute, penseraient au nom d'une ville accolé au nom d'une province... dont cette ville ne fait d'ailleurs pas partie. À moins que certains voyageurs ne soient désorientés, se croyant arrivés dans une gare non signalée, un arrêt imprévu dont ils n'ont pas connaissance. Et, cerise sur le gâteau, il se pourrait qu'au bout d'un certain temps — voire rapidement — la ville de Liège soit identifiée à une ville de la province du Limbourg. Charmante perspective...

3. Au plan de la prononciation:

De quelle manière ce tandem bilingue serait-il prononcé par les francophones, par les néerlandophones, par les germanophones, par les étrangers? À la française? À la flamande? À l'allemande? Probablement à la belge, c'est-à-dire n'importe comment. Il n'est d'ailleurs pas impossible que chacun, retrouvant son idiome de naissance, rebaptise la gare à sa façon: LIÈGE-LIMBOURG, LUIK-LIMBURG, LÜTTICH-LIMBURG, ce qui aurait pour effet de brouiller un peu plus encore l'identité française de Liège, probablement un des objectifs sous-jacents des instigateurs belgiques.

4. Au plan de l'organisation interne de la gare:

Comment réagiraient les voyageurs flamands et hollandais si, une fois arrivés dans la gare par

"séduction linguistique", ils n'y trouvaient que des inscriptions et des services en français et — ouverture au monde oblige — en anglais? Probablement avec aigreur, en raison de l'absence d'indications attendues en néerlandais. Il faudrait donc, pour satisfaire le narcissisme politique du gouverneur Stef-Goguenard *van de DUPERIJ*, rectifier le tir au plus vite en offrant des services... quadrilingues, car les germanophones (près de 100 millions en Europe et présents en province de Liège!) admettraient difficilement d'avoir été oubliés.

En guise de conclusion, nous livrons au lecteur les propos tenus par le gouverneur flamand-siproche-des-Wallons lors d'une visite récente à Liège sur le chantier de la gare, et rapportés par le journal *La Libre Belgique*: «*Liégeois et Limbourgeois sont unis par un passé commun, mais leur avenir économique est aussi lié. Pour nous, Limbourgeois des deux Limbourg — de Hasselt et de Maastricht, — cette gare TGV de l'Euregio est un grand bonheur.*» Et M. Johan Leten, administrateur-délégué du *Voka Limburg* (patronat flamand) d'applaudir en s'écriant: «*Monumentaal, fenomenaal, fantastisch*», paroles d'ivresse qui n'ont besoin ni de traduction ni d'explication pour que l'on devine à qui profite le "crime"...

Notre avis: contre.

9. Que penser de «Gare de LIÈGE-LIMBOURG»?

Hormis le fait que la dénomination de la gare a retrouvé le chemin de la langue française dans cette proposition, les remarques du paragraphe précédent nous semblent garder leur pertinence.

Notre avis: contre.

10. Que penser de «Gare de EURO-LIÈGE-LIMBURG»?

Qu'il s'agit d'une cacophonie géographique et linguistique.

Notre avis: contre.

>>>

11. Que penser de «Gare de LIÈGE-HASSETL» ?

La même chose que les Limbourgeois à qui on proposerait de rebaptiser la gare du chef-lieu de leur province «Station HASSETL - LIÈGE».

Notre avis: contre.

12. Que penser de «Gare de LIÈGE-MAASTRICHT» ?

Rien.

Notre avis: contre.

13. Que penser de «Gare de LIÈGE-LUXEMBOURG» ?

Cette suggestion a le mérite de rappeler aux lointains décideurs bruxellois (qui n'ont souvent d'intérêt économique réel que pour le Nord du pays...) qu'il existe une province du Sud ainsi qu'un État voisin qui portent le même nom. Quant aux Liégeois, une longue fréquentation des Ardennais, des Condruziens et des Gaumais leur a appris que, si ces derniers se sentent luxembourgeois, rien de nombriliste ne marque leur tempérament au point de revendiquer, à la manière du gouverneur flamand, la mention du nom de leur province comme condition nécessaire de leur "affection" à l'égard d'une gare...

Notre avis: contre.

14. Que penser de «Gare de LIÈGE-GUILLEMINS» ?

La gare de LIÈGE-GUILLEMINS est née en 1842 sur un terrain un peu excentré appelé «clos des Récollets» lorsque le fameux plan incliné ferroviaire a été ouvert à la circulation des trains. Simple bâtiment provisoire en bois, il a fait quelque temps l'objet de discussions entre l'État et la ville de Liège (qui préférerait un emplacement plus central). Démoli en 1863, ce bâtiment léger a fait place à des locaux plus spacieux. En 1881, les installations ont été considérablement agrandies, et d'autres améliorations importantes ont encore été introduites à

l'occasion de l'Exposition universelle de Liège de 1905. En 1924 a été construite une grande verrière couvrant les voies, selon la mode de l'époque. La dernière gare, récemment démolie, datait de 1958.

D'où vient le mot «Guillemins» et pourquoi les Liégeois y sont-ils attachés ? Il s'agit d'un ordre religieux érémitique (appelé aussi les Guillemites, Guilhelmites, Willemins ou Willemens) fondé par saint Guillaume, comte de Toulouse (735-812), dont les disciples sont venus s'établir à Liège en 1237, entre la gare actuelle et le site alors campagnard d'Avroy. Ces religieux avaient abandonné leur couvent de Bernardfagne, devenu par la suite le petit séminaire de Saint-Roch, actuellement collège de Saint-Roch (commune de Ferrières, province de Luxembourg). Au cours des siècles, cet ordre a édifié et développé un vaste couvent où les princes-évêques aimaient se ressourcer dans la quiétude, où l'enseignement a été dispensé en français et en allemand et d'où les moines ont essaimé dans toute l'Europe. L'ordre a disparu en 1797.

À la création de la gare, en 1842, il a été tout naturel de lui donner le nom de l'ancien couvent à proximité duquel elle venait d'être implantée, d'autant plus qu'une place, une rue et une impasse (aujourd'hui disparue) ont reçu le même nom, formant bientôt un quartier très animé. Cet ensemble nouveau avec, en son centre, la gare où les Liégeois et des milliers d'autres s'embarquent tous les jours, attendent ou reconduisent proches et amis, constitue un lieu de vie riche de précieux souvenirs individuels et collectifs. Que ne perdrait-il pas en chaleur, ce vivant quartier des Guillemins, si sa figure de proue, la gare, à la suite d'une décision politique malheureuse et en grande partie téléguidée, venait à perdre son identité historique ?

Notre avis: pour.

15. Que penser de «Gare de LIÈGE-GUILLEMINS-LUIK» ?

Nul ne sait encore ce qu'il adviendra de la Belgique vacillante. Par prudence, nous estimons préférable de ne pas introduire de traduction flamande dans les dénominations des institutions de Wallonie.

Notre avis: contre.

Nous serions coupables d'une grave omission si nous ne mentionnions pas, à la fin de ce tour d'horizon, les enquêtes qui ont véritablement valeur de sondages réalisées par les journaux du groupe SUD-PRESSE au sujet de la proposition de la SNCB. Le quotidien *LA MEUSE*, à la suite de la publication du reportage du journaliste Charles LEDENT, a recueilli les réponses suivantes parvenues au journal par Internet et SMS : 83,9 % des lecteurs sont opposés à la dénomination LIÈGE-LIMBURG. 10,1 % y sont favorables et 5,8 % s'y résigneraient moyennant une contrepartie venant du Limbourg — on se demande bien laquelle! — LIÈGE-GUILLEMINS l'emporte à 65,6 % et LIÈGE-CHARLEMAGNE obtient 28,3 %.

En remerciant le lecteur de s'être penché sur la polémique déclenchée par la proposition de la SNCB, nous l'invitons à lire (ou à relire) également l'article ci-après paru dans notre revue en juillet-août 2004. Il s'apercevra que la SNCB a de la suite dans les idées (folles !). Et il sera, comme nous, très étonné du revirement soudain de M. Jean-Pierre GRAFÉ, ancien ministre et conseiller communal de Liège, qui, en épousant maintenant les vues de la SNCB après les avoir fermement rejetées, a tourné casaque... et le dos à ses concitoyens.

" II " a osé !

Le 27 avril dernier, une bombe a éclaté à la future gare TGV des Guillemins à Liège. Le poseur de bombe, bien qu'identifié (M. Vincent Bourlard, administrateur délégué de la société Euro-Liège TGV), a été laissé en liberté, même pas surveillé. Il est vrai que les témoins – les complices ? – de cet acte insensé étaient des visiteurs de marque du chantier : MM. Karel Vinck, administrateur de la SNCB, Willy Demeyer, maire de Liège, Elio Di Rupo, président du PS, et Steve Stevaert président du SP.A. Notre collaborateur Pierre Mélot, citoyen de Liège, s'est, comme nous tous, ému de cet événement insolite et a choisi le ton de la dérision pour s'en ouvrir à l'apprenti toponymiste ferroviaire (cf. sa lettre du 1^{er} mai dernier, ci-contre). Inutile de dire qu'il n'a pas été honoré d'une réponse... En revanche, M. Jean-Pierre Grafé, ancien ministre PSC et candidat à la liste CDH à l'élection régionale du 13 juin, a réagi au quart de tour à ce fatras de propositions pernicieuses pour l'identité de la ville de Liège.

Liège-Limbourg ? Que penseraient les voyageurs étrangers faisant arrêt dans cette gare sinon que ces deux noms ne sont que les deux moitiés d'une seule et même identité ? En irait-il autrement pour Liège-Maastricht (cette dernière ville allant jusqu'à offrir des espèces sonnantes et trébuchantes si son nom figure dans la dénomination de la nouvelle gare) ? Il paraît même que Liège-Hasselt a été envisagé.

Quant à Liège-Euregio, rappelons que le terme "euregio" (néologisme formé à partir du latin) est une appellation générique s'appliquant aux institutions transfrontalières (aux contours politiques assez flous) qui se sont constituées ces dernières années sur la base de régions européennes voisines.

Pleinement d'accord avec la proposition exprimée spontanément par M. Grafé – qui choisit, lui aussi la France comme modèle de référence – nous publions ci-contre la lettre qu'il a adressée à notre collaborateur.

Que d'exemples pourrait-on avancer qui donnent raison à M. Grafé ! Les gares parisiennes de Lyon, du Nord, Montparnasse ont-elles dû abandonner leurs dénominations connues du monde entier dès le jour où les TGV y sont entrés ? A-t-on jugé indignes les appellations La Part-Dieu et Perrache chères aux Lyonnais, Saint-Charles, temple SNCF à Marseille, à partir du moment où les rames des TGV y ont côtoyé les trains ordinaires ? Les Bruxellois ont-ils vu disparaître leur " gare du Midi " à l'arrivée des TGV venant de France ?

En fin de compte, la question qu'il importe de se poser dans cette affaire n'est-elle pas : dans quel but – **non avoué** – cherche-t-on à brouiller l'identité française de Liège en lui enlevant le nom historique de sa gare principale ?

La rédaction

Pierre Mélot
Quai de Gaulle 17/043
4020 Liège

Liège, le 1er mai 2004

Monsieur Vincent Bourlard
Administrateur délégué
Euro Liège TGV
Place de Bronckart 26
4000 Liège

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'apprends par la presse que vous auriez émis, en présence des présidents francophone et flamand du parti Socialiste lors de leur visite récente sur le chantier de la gare TGV des Guillemins à Liège, la proposition de rebaptiser cette gare en *Liège-Limbourg* ou *Liège-Maastricht*.

Il semblerait que le bourgmestre de Liège, M. Willy Demeyer, se soit montré très réservé sur cette proposition, en se rabattant plutôt sur l'appellation *Liège-Euregio*.

En ce qui me concerne, je ne vais pas engager avec vous un échange d'arguments d'ordre économique, politique, historique, linguistique ou psychologique sur le bien-fondé d'une autre appellation ou le maintien de l'actuelle. Le temps me manque et à vous aussi. De plus, c'est aux Liégeois à se prononcer.

Je me contenterai de vous exprimer mon avis sur votre idée par cette seule considération : Dis, valet, t'as toumé so t' tîesse ?

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, mes salutations distinguées.

Jean-Pierre GRAFÉ
Député H^r
Ancien Ministre



Liège, le 4 mai 2004

Monsieur Pierre MELOT
Quai de Gaulle 17/043
4020 LIEGE

SP/LG/GB.04.05/

Cher Monsieur MELOT,

M. ANCIEN, Directeur chez ETHIAS, n'a pas manqué de me remettre copie de la lettre que vous avez adressée ce 1^{er} mai à M. Vincent BOURLARD, Administrateur délégué d'Euro Liège TGV.

Avec vous, je constate que certains Liégeois se soucient plus aujourd'hui de la dénomination à donner à notre future gare TGV que de se battre à l'époque pour arracher le principe de son implantation à Liège.

L'essentiel pour moi étant d'obtenir, à l'appui du combat mené par M. le Gouverneur CLERDENT, que la ligne TGV passe par Liège avec une gare digne d'une ville métropole.

Quant à sa dénomination, le plus simple et le plus naturel ne serait-il pas – comme en France – de respecter sa dénomination historique, ce qui est le cas pour "Liège-Guillemins".

Tel est mon avis et je vous le sou mets en vous remerciant de m'avoir communiqué le vôtre.

Croyez, je vous prie, cher Monsieur MELOT, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre GRAFÉ



Exit les Guillemins ?

M. Steve Stevaert, ancien patron de bistrot, a deux belles casquettes : celle de président des socialistes flamands et celle de bourgmestre de Hasselt (chef-lieu de la province de Limbourg). Interviewé par *Le Soir* lors de sa visite à Liège, notre homme a benoîtement déclaré qu'il aimerait voir appeler la gare TGV Liège-Hasselt. Il a ajouté qu'ainsi, il aurait les avantages, sans les inconvénients de la construction de la nouvelle gare. Naïveté ou cynisme ? Devinez.

(dessin et commentaire parus dans *Wallonie-France* n°55, juillet-août 2004).

Apprendre le(s) néerlandais

Revoici la rentrée des classes. Nul doute que de nombreux parents wallons ont choisi le néerlandais pour leurs enfants. Ne devons-nous pas, répondent-ils en chœur, leur donner les meilleurs atouts pour réussir leur vie dans notre chère petite Belgique ? Soit, mais...

Le néerlandais ? Le mot est couramment employé au singulier. Pourtant, le chroniqueur à la RTBF Jan De Troyer, flamand de souche et donc bon connaisseur de la réalité linguistique, avait prévenu (cf. *Wallonie-France* n° 73, p. 22) : les

différences s'accroissent rapidement entre la langue des Pays-Bas (l'authentique *Algemeen Beschaafd Nederlands*) et celle usitée en Flandre (faut-il dire l'*ABV, Algemeen Beschaafd Vlaams* ?).

Alors, les petits Wallons doivent-ils...

- apprendre le "néerlandais" de Flandre au risque de se couper de 16 millions de Néerlandais,
- ou apprendre le néerlandais des Pays-Bas au risque de se couper des 6 millions de Flamands ?

Dilemme cornélien s'il en est ! Conseil gratuit de *Wallonie-France* : parents wallons, faites un meilleur choix, celui d'une grande langue.



Ce faire-part de décès (prématuré ?) faisait la couverture de *Sport / Foot Magazine* (31.05.07). «*Splitsing et affrontements chez les pros et les amateurs : que coûte le cercueil du football belge ? François De Keersmaecker est-il le fossoyeur de l'Union belge ?*». C'est par ces "angoissantes" questions que débutait un long article non signé. Il aurait été étonnant de voir le football

«On nous prie d'annoncer la mort de l'Union belge, née à Bruxelles le 1er septembre 1895»

échapper à la boulimie flamande et, de fait, Bert Anciaux, ministre des Sports de la Région flamande, a, il y a quelques mois, proposé la scission (*splitsing*) de l'UB en deux ailes linguistiques. Sur les 10 millions d'euros qu'il a promis, la plus grande partie serait consacrée à la formation des jeunes joueurs flamands. Alléché, le président de l'UB, F. De Keersmaecker espérait alors régler l'affaire rapidement. Suivait un portrait peu flatteur du Malinois dans lequel on le décrivait comme très mauvais bilingue, mal habillé mais travailleur acharné. Du côté francophone, Claude Eerdenkens, ministre des Sports de la Communauté française, répondait qu'il n'entendait pas être en reste et qu'il formerait les jeunes Wallons et Bruxellois grâce à une subvention annuelle de 1,5

millions d'euros (dès 2008).

Mais que les bons Belges se rassurent, une coupole devrait coiffer les deux ailes linguistiques, permettant ainsi à l'équipe des Diables rouges de survivre (provisoirement ?).

On retiendra encore que, «*dans le sud, on râle sec*», car, fidèles à leur vieille (et toujours payante) tactique d'infiltration, les Flamands investissent de plus en plus le comité exécutif de l'UB.

Pas d'inquiétude toutefois à la Communauté française où l'on se dit que Bert Anciaux a peut-être «*proposé une carotte qu'il cachera après le prochain scrutin*». Comme on le voit, l'espoir fait vivre et la Belgique est toujours bien dans les têtes (pensantes ?) de ladite Communauté.

Affaire à suivre.

J. L.

Extraits du blogue-note de Claude Thayse, <http://www.claude-thayse.net/> (avec son aimable autorisation).

Les francophones ont refusé le bilinguisme généralisé ? Oui et alors ? (4 août)

Sans vouloir polémiquer à propos de la sortie de Jean-Luc Dehaene le 3 août, il me paraît important de revenir sur cette question du bilinguisme qui aurait été refusé en 1932... et serait cause de tous les malheurs. Ce bilinguisme aurait sans doute contribué à conforter plus rapidement l'emprise de la Flandre sur tout le pays. On peut comprendre le regret de l'ancien Premier ministre. Mais moins les acquiescements serviles des médias qui ne rappellent pas les circonstances de ce refus.

Il faut se rappeler que cette proposition était alors le fruit des revendications du Mouvement flamand. Dans un État dominé par une certaine élite francophone (et pas uniquement wallonne, loin de là, les élites flamandes de l'époque s'exprimaient en français pour se différencier du "petit peuple"), ce dernier a réclamé avant tout le bilinguisme en Flandre obtenu par étapes à partir de 1883. Dans l'enseignement secondaire d'abord puis dans les universités. L'étape suivante consistait à obtenir l'égalité absolue des langues, soit le bilinguisme dans toute la Belgique, soit l'unilinguisme régional. Les Wallons et les francophones estimèrent que le bilinguisme étendu à tout le pays représentait une concession trop importante. Et, en passant, notons que M. Dehaene reste ainsi dans la droite ligne des revendications historiques du Mouvement flamand. Mais qui s'en souvient ?

Le 14 juillet 1932, une loi tranche : l'enseignement est unilingue. François Bovesse, qui a mené le combat de résistance a alors déclaré : «Le bilinguisme est mort, personne ne le ressuscitera». En Flandre, un régime transitoire est mis en place pour les citoyens d'expression française qui y étaient encore présents : "les classes de transmutation".

La réalité, c'est que la loi linguistique de 1932, par laquelle le Mouvement flamand obtenait l'imposition d'un régime linguistique unilingue dans les administrations en Flandre (jusqu'à là, les communes restaient libres d'offrir à

leurs habitants un régime administratif de bilinguisme), avait garanti en contrepartie une ultime zone de liberté à la minorité culturelle des francophones de Flandre : plus d'un demi-million encore en 1947. Tous les 10 ans, le recensement de la population allait permettre à la commune flamande (ou wallonne) qui compterait plus de 30% d'habitants se déclarant de régime linguistique français (ou néerlandais), d'opter ou non pour le bilinguisme.



Ce système de référendum — il n'en portait pas le nom, mais c'en était bien un — anéantissait la citoyenneté culturelle des minorités francophones faiblement concentrées (à moins de 30%, elles n'existaient plus, le conseil communal ne pouvait même pas débattre de l'éventuel bilinguisme). Il avait néanmoins le mérite de fixer une procédure démocratique pour relayer la volonté populaire, procédure conforme à la tradition des libertés communales héritées du Moyen Âge. On sait ce qu'il en est advenu lors du rejet du référendum de 1960.

Que veulent vraiment les négociateurs francophones ? (8 août)

Dans *L'Écho* de ce matin, José Happart estime que «Personne n'est prêt, ni du côté flamand, ni du côté francophone pour ce round communautaire. Du côté flamand parce que, quoi qu'en dise Reynders, le discours de la N-VA n'est pas le fait d'une minorité au nord du pays. Du côté francophone parce que, si les libéraux ou les humanistes cèdent

sur ce terrain, ils vont se faire massacrer aux régionales de juin 2009». Étrange sollicitude de sa part ! Il va même plus loin, appelant de ses vœux à un «gouvernement d'affaires courantes rassemblant tous les partis démocratiques du pays».

Ballon d'essai de Di Rupo qui se tait dans toutes les langues ? Tout en se préparant (réunions prévues en septembre) aux prochaines élections ou encore à un appel au secours en cas d'échec des négociations en cours ?

Cela dit, je me pose des questions sur l'attitude des négociateurs francophones.

Sont-ils prêts à faire capoter les négociations en cours ? Si oui, quel est leur objectif ? Veulent-ils tout tenter pour empêcher M. Leterme (on sait les MR plutôt partisans d'un maintien de Verhofstadt) de prendre les rênes du pays ? Veulent-ils par là pousser les négociateurs flamands dans leurs derniers retranchements et, par là, avoir plus de poids sur eux pour leur faire admettre des changements réputés inadmissibles (élargissement de Bruxelles ?) Ou, en comptant sur la soif de pouvoir des négociateurs présents, pour les forcer à accepter un programme de gouvernement institutionnellement neutre ?

Veulent-ils pousser les négociateurs flamands jusqu'au bout de leurs revendications pour les pousser à dévoiler leur jeu, voire les forcer à proclamer l'indépendance de la Flandre ?

Nous sommes en droit de supposer, que "nos" représentants francophones, quelle que soit leur origine politique, ne sont pas les derniers des crétiens. Ils savent bien quelle est la situation réelle en Flandre. Ils connaissent le poids du nationalisme flamand. Ils sont aussi prisonniers de leurs mensonges (c'est une minorité qui, en Flandre...) et de leurs prises de position (demandeurs de rien...). Alors, en traînant les pieds, ne cherchent-ils pas à contribuer (avec l'aide de la presse subsidiée) à la prise de conscience dans la population wallonne et bruxelloise francophone à l'inévitabilité de la fin de l'État ? >>>



ÉDITORIAL

LE POUVOIR D'UNE PAROLE JUSTE

On voudra bien me pardonner d'être parti en vacances sans attendre le dénouement incertain de la crise gouvernementale. Les entrecats des partis francophones devant les avances mielleuses du formateur Leterme vous sont relatés par ailleurs par nos chroniqueurs habituels. Pas plus que vous, sans doute, je ne saurais approuver leur refus de goûter hardiment aux réformés institutionnelles. Notre mouvement le clame depuis des décennies : on ne sert nullement la Wallonie en essayant de figer la situation belge. On la sert en préparant la sécession. Il est d'ailleurs à peine croyable que nos belgicains caressent encore l'illusion de former une nation avec les Flamands, tant ils reçoivent d'eux les signaux de leur mépris, quand ce n'est pas de leur avidité. Qu'ils n'espèrent surtout pas, comme les dirigeants du PS et du MR, que notre redressement économique adoucira le regard du Nord sur nos affaires. Si même, *quod non*, dirait Mme Arena, il se purgeait des stéréotypes malveillants qu'il entretient sur nous, son projet national continuerait d'aimer son action, quitte à en changer la motivation — l'histoire des nationalismes est pleine de ces ajustements sémantiques aux changements de leur contexte.

Le véritable événement des dernières semaines, celui qui porte son ombre devant lui, ce sont les déclarations de M. Spitaels au *Soir* du 14 juin. Sortant d'un trop long silence, qui nous a coûté fort cher, il a choisi, en artiste de l'analyse, — et aussi de la cautèle ! — de donner une chiquenaude à M. Di Rupo, plutôt que de lui lancer une torpille. Mais quel bruit a-t-il fait en interrompant le silence assourdissant qui entourait le trône de "l'empereur du boulevard" ! La défaite électorale du PS était certes une occasion propice à l'éclosion de la vérité. Mais de promener ses antennes très vibratiles dans le sérail, M. Spitaels perçoit l'usure de son message et de son prestige personnel.

Ses amis l'auraient rejeté dans la géhenne où ils l'avaient discrètement remis si le verdict des urnes avait été plus clément pour leur formation. Il les savait plus réceptifs dans l'épreuve.

Une partie de sa critique concerne le fonctionnement interne du PS. Ne peuvent y remédier que les socialistes eux-mêmes ; elle ne nous retiendra pas ici. Une autre inscrit leur déclin dans celui de la social-démocratie européenne ; ayant livré là-dessus mon propre diagnostic, je me réjouis de le trouver partagé par une autorité plus qualifiée que moi. Il n'est que trop vrai que s'impose "la réhabilitation de la puissance publique", qu'il faut cesser d'adhé-

rer au néo-libéralisme de la Commission européenne et trouver une stratégie adaptée aux mutations planétaires, sans verser dans l'utopie, mais en regardant en face les dangers d'une mondialisation sans gouvernance". Tout ce que ne font plus les sociaux-démocrates et depuis belle lurette.

Mais ce qui a frappé les observateurs et le grand public, c'est la dure sommation adressée à M. Di Rupo. Quant à ses cumuls de fonctions d'abord. J'ignore si elle a décidé le président du PS à quitter l'Élysée ou s'il l'avait délibéré avant. Il importe peu. La chronologie des faits a donné l'avantage à M. Spitaels, en une brillante rencontre de l'information, de la fine intuition et de la vision du nécessaire. Voilà pour le passé. Pour ce qui est de l'avenir, on goûtera jusqu'à la dernière molécule la phrase suivante : «*Pourquoi s'être (...) profilé belgicain, si fréquemment soucieux de "nos amis flamands" et de "Sa Majesté le Roi" et, sitôt l'ambition ici assouvie, se découvrir une vocation de défense des francophones ?*». Sortant de la bouche d'un maître de "l'understatement", cela doit faire mal au destinataire...

et faire réfléchir ceux qui en ont la faculté. Le 26 juin, M. Jean-Maurice Dehousse décapera les esprits avec plus de rudesse en dressant un portrait sans concession de l'autocrate montois.

Donc, en ce 21 juillet, fête "nationale" dont M. Leterme ne connaissait pas l'origine et feignait ironiquement de confondre la Marseillaise et la Brabançonne, M. Rudy Demotte est devenu ministre-président de la Région wallonne. Il fut un bon technicien au ministère fédéral de la Santé. D'autre part, force est de noter son belgicisme affiché — mais aurait-il les faveurs de M. Di Rupo s'il parlait autrement ? Il fait volontiers état de sa parentèle flamande, ce qui n'est pas de bon augure. Mais il arrive que la fonction plie les hommes à des nécessités

qu'ils connaissaient mal. Or, elles se font pressantes devant la Wallonie. Attendons de voir comment M. Demotte les affrontera avant de le juger.

Il est bon, en effet, de ménager notre petite réserve d'espérance en ces temps où défont les plus hauts responsables de la Communauté française. L'intelligence de M. Di Rupo ne lui a servi qu'à se débattre dans l'impasse du belgicisme où son étoile commence enfin à pâlir. Bien ternes sont ses seconds couteaux, à commencer par Mme Onkelinx dont les mimiques grimacières tiennent lieu d'art oratoire et dont l'accent tonique fortement posé sur la première syllabe de chaque phrase remplit mal le vide du >>>



propos. M. Reynders vieillit en porte-coton du roi et en bricoleur — escamoteur ? — d'écritures du budget. Mme Milquet ne sait que surfer sur l'écume de la conjoncture. Quant aux Verts... hélas, leur nom est légion !

Quel contraste entre cette classe politique frileuse, cassée en révérences devant un roi-potiche, pessimiste au fond sur l'avenir du royaume, mais incapable d'articuler les phrases qui sauvent et un peuple où bouillonnent, quoi qu'en disent ses détracteurs, les initiatives économiques, la

créativité artistique et la volonté, si mal récompensée, de consolider et d'embellir la vie des générations futures ! La spéculation rêveuse n'a jamais été mon fort. Me croira-t-on un peu si j'affirme que la masse des Wallons comprend mieux que ses élus que la Belgique est, comme disait Aragon, "au-delà du minuit de son âge" et que quelque chose va surgir, plus grand, plus exaltant qu'elle ? La maturation a été beaucoup trop lente, mais elle est à son terme : le nom du formateur serait-il un intersigne ?

Jacques Rogissart

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

APRÈS LES ÉLECTIONS — Ne dites plus le roi, ni Albert II, mais Sa Majesté le Roi ou à la rigueur le Souverain (avec des majuscules dans le texte). C'est ainsi que l'on cause maintenant le politiquement correct, nous enseignent MM. Reynders et Di Rupo.

Il faut dire que le premier ne se tenait plus d'orgueil après avoir été nommé informateur de Sa Majesté, dès le 11 juin. Mais en ce qui le concerne, son siège était fait : il faut rejeter les socialistes dans l'opposition et former une coalition libérale (sa "famille" est la plus nombreuse en sièges) -social-chrétienne - humaniste (le CDH ne se désigne plus comme chrétien). Le SP.A s'est déjà conformé à son souhait, tirant les leçons de sa déroute électorale. Le PS était moins pressé, mais n'était plus vraiment une digue contre la vague bleue. Seul petit hic : le CD&V s'accrochait à son programme institutionnel, non comestible en principe par le MR. Problème pour le premier parti de Flandre : trouver une majorité parlementaire des deux tiers pour faire passer le menu, avec cette contrainte supplémentaire que M. Leterme refuse toute entente avec le *Vlaams Belang*. Ainsi se présentaient les choses au lendemain du dépouillement des urnes...

Mme Milquet préférerait traiter avec les socialistes qu'avec les libéraux. Elle tient à préciser que le CDH n'a pas de lien avec le CD&V et n'est pas prêt à gouverner avec celui-ci si les francophones doivent en payer la note. M. Leterme manifeste une tranquille indifférence envers cette (rare) manifestation de fermeté.

Après la cinglante carte blanche de M. Spitaels, parue dans *Le Soir* du 14 juin, ce sera, le 21, à un autre ministre-président, M. Jean-Maurice Dehousse, militant wallon blanchi sous le harnais, de lâcher une salve. Lui aussi conteste que les affaires de Charleroi soient la seule cause de la défaite électorale. Et de s'en prendre au «*monarchiste et belgicain, Ello Di Rupo (qui) fait comme bon lui semble*» ; il est intelligent et ambitieux, «*mais ni pour son parti, ni pour sa région. Pour lui-même !*» Or, il ne veut pas lâcher la présidence du PS qu'il a conduit à une défaite historique. «*Tout le monde se fait et laisse faire parce qu'il existe une alliance objective entre ceux qui le soutiennent et ceux qui attendent sa chute*». M. Dehousse souhaiterait que la fédération de Liège lui oppose un compétiteur. En vain, aucun Liégeois ne se présentera. M. Di Rupo, qui continue à jouer la carte de la pseudo-opposition radicale au MR, aurait plutôt dû questionner le président libéral à propos de son ébauche d'entente avec M. Leterme sur une base pleine de pièges : on s'entendrait sur un programme économique et social et la partie francophone promettrait son accord à une réforme de l'État dans deux ans.

Inutile de dire qu'une telle formule risque de coûter cher au CD&V qui a pris un engagement d'immédiateté vis-à-vis de ses électeurs. D'ailleurs, la NVA le lui rappelle sur le mode strident.

Une autre manœuvre fait moins honneur à M. Reynders. Il laissait entendre à M. Leterme qu'une nouvelle dévolution de compétences aux Régions et Communautés ne servirait qu'à renforcer le pouvoir du PS chez les francophones et que mieux valait attendre d'autres majorités à Bruxelles et en Wallonie !



De son côté, le CD&V commence à trouver qu'il s'attarde un peu trop dans son rôle d'informateur. Le 24 juin, M. Leterme communique qu'il va quitter la présidence du gouvernement flamand, manière d'exprimer qu'il est prêt à prendre les rênes du pouvoir fédéral. Un accident retarde un peu le déroulement du scénario : le roi se casse le col du fémur et subit une opération sérieuse le 26. C'est l'occasion de s'apercevoir une fois de plus de l'importance excessive de l'influence royale sur le jeu politique. Mais n'allez pas en discuter avec les partis francophones dont les présidents se bousculent pour s'incliner le plus visiblement possible devant le brave Albert, dont les communes flamandes décrochent, l'une après l'autre, le portrait officiel !

Le 4 juillet, M. Reynders rend le compte final de sa mission d'informateur au "Souverain", toujours alité (beau symbole d'une *België* grabataire !). On doit bien constater que les choses n'avaient guère bougé depuis son début.

Là-dessus, Zorro, *alias* Jean-Luc Dehaene, arrive. Le taureau de Vilvorde, le mufle n°1 de la politique belgeoise, celui dont on prévoyait l'entrée en scène avant les élections. Albert II l'appelle le 5 pour qu'il démine, en un *remake* du célèbre "Sire, donnez-moi cent jours". Sauf que cette fois-ci, devant l'impatience thioise, le butor ne se donne que deux semaines et retournera à son jardin s'il n'a pas trouvé d'issue. >>>

Il n'est pas un bel exemple de civisme : il a fait boycotter le scrutin du 10 juin par sa commune de Vilvorde pour hâter la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde, mais le roi Deux n'en est plus à cela près. Très vite, le médiateur-négociateur (son titre officiel) dégage la même conclusion que M. Reynders : "l'orange bleue" (la coalition chrétienne-libérale) est indispensable aux agapes ministérielles. Quant à avoir une majorité des deux tiers, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Loin ? Les discours flamands de la fête nationale nordiste, le 10, résonnent comme des avertissements aux oreilles de M. Leterme

M. Dehaene met fin à sa mission le 15, une semaine avant l'expiration du délai qu'il s'était fixé. *Motu proprio* ou poussé vers la sortie par son parti ? Peu importe. Quel qu'ait été son rôle, le CD&V lui a finalement donné son accord pour participer aux pourparlers de "l'orange bleue". Mme Milquet est pourtant à couteaux tirés avec M. Reynders, mais on oublie vite ses humeurs en politique. Elle joue la carte de la fermeté francophone, mais la soupe du pouvoir sent si bon... C'est que les choses sérieuses commencent. M. Leterme est nommé formateur le soir même.

Le 20 juillet, M. Di Rupo suit le conseil de M. Spitaels et démissionne de la présidence du gouvernement wallon au profit de M. Rudy Demotte qui était ministre fédéral de la Santé, département dont il a redressé les comptes, si bien que les Flamands ne parlent plus, dans son secteur, de transferts au profit de la Wallonie. Le portefeuille qu'il abandonne est confié à M. Magnette, récompensé pour avoir mis au pas les socialistes de Charleroi (voir ci-après). Petit remaniement aussi dans le gouvernement de la Communauté française : M. Eerdekens qui observait un silence obéissant depuis sa célèbre sortie à la Chambre (en 1996 !) sur notre possible réunion à la France, est viré et remplacé par M. Tarabella à la Formation. Que n'est-il resté un rebelle dans le maquis de l'intelligence !

21 juillet, fête "nationale", dynastique en réalité. D'une voix plus faiblarde que jamais, Albert II appelle pathétiquement au mélange des communautés et des langues pour maintenir en vie une Belgique aux soins palliatifs. M. Leterme, qui n'en a rien à cirer, exprime son indifférence aux symboles de l'État-croupion en faisant semblant de confondre la Barbe-ensonne avec la Marseillaise. Le plus rigolo est que la presse et les gens aux ordres, dans la Communauté française, essaient de le présenter comme un ignare, alors qu'il s'est comporté en ennemi très conscient de ce qu'ils révèrent. Il s'excusera néanmoins (en flamand) pour faciliter ses négociations pré-gouvernementales.

Les francophones font un accueil glacial à sa note intitulée "La force des gens". Il fait, en effet, semblant de renvoyer à plus tard le règlement des problèmes communautaires, mais il annonce en douce la régionalisation des chemins de fer, de divers secteurs de la sécurité sociale et de l'emploi. Le tout enrobé dans des orientations socio-économiques très libérales qui font tiquer le CDH et qui sont imbuables pour le PS et pour Écolo.

CHARLEROI — Giflés à pleine volée par le "geste fort" de M. Di Rupo, le maire et les échevins socialistes ont démissionné. Leur fédération et leurs sections ont été placées pour deux ans sous la tutelle du bureau du PS. Pour faire respecter sa volonté, le président a mandaté deux missi dominici : le maire de Fleurus Lucien Borremans et le professeur Paul Magnette. Ils ont eu affaire à forte partie. Au milieu du tumulte politique, la justice continue d'inculper

l'un après l'autre les anciens échevins du système Van Cauwenberghe ainsi que, le 18 juin, le maire démissionnaire Léon Casaert. Ont passé successivement au guichet dans la dernière file : MM. André Liesse, Claude Bal, Marc Permentier et Mme Évelyne Druart.

Après moult péripéties, c'est l'ancien ministre Jean-Jacques Viseur qui devient le maire de Charleroi en dépit des cris d'orfraie de M. Van Cauwenberghe. Mais, pour permettre à M. Viseur de devenir maire, bien qu'il soit le moins bien élu (762 voix de préférence seulement !), sur la liste la moins choisie par l'électeur entre celles des partis traditionnels, le code régional de la démocratie locale est réformé tambour battant. Il faut dire que c'était cela ou le prolongement de la crise pour une durée indéterminée.

Enfin, le 9 juillet, la nouvelle municipalité s'installe, haineusement guettée par l'ancienne et sa troupe. L'ancien maire Casaert est, lui, rattrapé par la peau du cou au "boulevard" : il est chargé d'une "mission de liaison et de contact" entre la direction et le ban du PS. C'est sûr qu'il y avait un grand vide à combler !

LA SAGA DE FLAHAUT — Le lamentable ministre de la Défense n'est humanitaire que pour son armée qui sera bientôt aussi martiale que celle du Salut. Son camarade Alain Rosenauer, directeur général (très compétent, lui) de la Société wallonne du Logement, a révélé au *Vif / L'Express* (06-12.07) que, dans le PS brabançon, «(Flahaut) *fonctionne selon une logique de pouvoir. Il contrôle la fédération socialiste du Brabant wallon, sort des présidents de section de son chapeau, sans appel à candidature, confectionne les listes en fonction de sa propre mise en valeur* (ndlr : quant à cela, c'est raté !) *et écarte des jeunes à gros potentiel. Tout le PS n'est pas en crise. Mais lui, il doit changer*». Compte là-dessus !

Par ailleurs, M. Rosenauer expose que, lors de sa prise de fonction en 2002, il a dû procéder à une épuration et à une réorganisation en profondeur de la SWL où tout se délabrait, y compris la motivation. Elle est encore loin d'être remise à flot, et la crise du logement va s'aggraver. Notre technocrate porte également un regard sombre sur la gestion de la Wallonie : «*Tout le monde ne se remet pas suffisamment en question. Il faudrait organiser des assises de la bonne gouvernance*». Mais il faut noter que lui-même, instruit de divers scandales et défaillances, n'a pas, comme dit l'hebdomadaire, «*donné un coup de pied dans la fourmillière*». Il livre là-dessus des explications embarrassées où il est question de présomption d'innocence et de priorités à respecter. Mais le mystère n'est pas bien grand : il s'est tu parce que la loi d'airain du silence régnait dans le parti de M. Di Rupo. À présent que portes et volets commencent à s'ouvrir, il se met à soulager sa conscience.

GRANDS FRAUDEURS, DORMEZ EN PAIX ! — Tandis que les finances publiques crient famine et que nos politiciens réfléchissent soucieusement à une nouvelle cure d'austérité qui sera, comme les précédentes, douloureuse pour une Wallonie en convalescence économique, M. Reynders s'absorbait plus dans le tripotage des comptes de l'État que de bien gérer son département. Écolo et *Groen !* le titillent sur les suites qu'il donne, ou plutôt ne donne pas, aux dossiers de grands fraudeurs comme QFIE, KB-Lux, ou Cash Companies. Il se retranche derrière les chicanes que dresse devant lui, devinez qui ? Mme Laurette Onkelinx, ministre de la Justice, même si elle y fait surtout du dégât. Alors là, nous prenons l'argument en considération !

De cela, comme de beaucoup d'autres choses, il faut déduire

qu'une révolution est nécessaire dans la fonction publique. Pas pour la bousiller dans des privatisations-braderies comme le veulent les néo-libéraux, mais pour lui rendre une cohérence, une efficacité et un sens du bien commun. C'est impossible en Belgique. La République devra s'y atteler.

LA LAÏCITÉ RECULE ENCORE — Bien en cour chez les dirigeants socialistes et sociaux-chrétiens, le lobby musulman vient d'obtenir de la Région wallonne — et d'elle seule ! — la "reconnaissance" de 43 mosquées dont les provinces devront éponger les déficits. Une facture pour le contribuable de 703.000 euros par an. Avantage (mais pour qui ?) : leur gestion sera plus "transparente", notamment par une présentation réglementée de leurs comptes. On dira que c'est une mesure d'équité entre les cultes officialisés. Mais quand

donc seront-ils à charge de leurs fidèles respectifs, comme en France ? Sûrement pas tant qu'il y aura un État belge. Et peut-être même pas dans une Wallonie indépendante. À part le RWF, qui la réclame dans le monde politique ? Personne. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas là un "vrai problème" parmi d'autres que nos apparatchiks préfèrent ne pas voir. En ce qui concerne les mosquées, il serait du moins intéressant de resserrer le contrôle sur ce qui s'y prêche. La Sûreté de l'État en a fait écarter cinq du financement public. Mais elle manque dramatiquement d'arabisants et de turcophones. La Région et elle ont-elles les moyens de s'assurer que l'on se contente de prier paisiblement dans tous les lieux subsidiés ? Ces dernières années, les Anglais, pourtant mieux équipés, ont fait de déplaisantes découvertes dans les affaires de certains imams...

■ **RWANDA** — La démangeaison francophobe ne quitte pas les rédactions du *Soir*. Figurez-vous que d'après les documents déclassifiés du Quai d'Orsay, François Mitterrand savait que le génocide de 1994 se préparait. C'est déjà solliciter beaucoup les textes, mais soit, Mitterrand avait affirmé son ignorance ? Hélas, sur quoi n'a-t-il pas menti ! Il n'a rien fait que soutenir le régime hutu ? Mais devait-il se brouiller avec un régime francophile pour les beaux yeux des anglophones tutsis qui détestent la France ? Quant à s'interposer entre des ethnies qui se haïssent, au moins depuis les années 1950, aux yeux des Européens, on se demande en quoi cela aurait servi. Et c'est pour le coup que Mme Braeckman, africaniste en chef du *Soir*, aurait crié au néocolonialisme de l'odieuse "Françafrique" ! La triste vérité est que, sans la bonne volonté des Noirs eux-mêmes, comme en Côte-d'Ivoire, il est impossible de prévenir les effroyables règlements de compte dont leur continent est trop sou-

LE COIN DU GÉOPOLITICIEN

vent le théâtre. Et s'il est un pays européen qui essaie de faire quelque chose, c'est bien la France.

■ **GRANDE-BRETAGNE** — Le gouvernement et l'opinion publique britanniques ont trop longtemps fermé l'œil sur le danger islamiste — qui existerait, il faut y insister, même s'il n'y avait pas de guerre en Irak. C'est terminé, surtout depuis la grande tuerie londonienne de mars 2005. Une cellule terroriste particulièrement vicieuse vient d'être détruite à temps. Elle n'était pas composée de pauvres victimes de discriminations, mais de médecins et d'un ingénieur, issus de familles aisées et bien intégrées dans le circuit du travail. Comme quoi ce n'est pas la condition sociale des immigrés installés ou en devenir qu'il faut surveiller, mais leurs opinions et la sin-

cérité de leur adhésion à notre civilisation (et non au multiculturalisme si cher aux hurluberlus autoproclamés droits-de-l'homnistes). Mais nous en donnons-nous les moyens ? En ce qui concerne la Belgique, la réponse est non.

■ **LIBYE** — Qui a fait libérer les infirmières bulgares ? M. Sarkozy, n'en déplaise aux euro-belgicains selon lesquels il n'aurait fait que tirer du feu les marrons cuits par l'Union européenne. Celle-ci se colletait avec Kadhafi depuis des années sans résultat. Il a cédé quand la France a jeté tout son poids dans un face-à-face d'État à État. La brave commissaire européenne Ferrero-Waldner n'a finalement servi que de faire-valoir à Mme Sarkozy. Les quelques progrès antérieurs avaient été réalisés par deux autres grandes puissances : l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Moralité : l'Europe des nations serait beaucoup plus forte que celle du néo-libéralisme actuel.

■ **LIBÉRALISATION** — Les europhiles néo-libéraux n'ont que ce mot à la bouche et promettent qu'il signifie moindre coût et meilleures prestations. On voit ce qu'il en est au chemin de fer et à la Poste. Mais voici un nouvel effet de la libéralisation du marché de l'énergie par l'Union européenne : Électrabel relève ses prix pour les particuliers, dans une mesure qui fait débat, en expliquant qu'il s'adapte aux relèvements exigés par ses fournisseurs de gaz étrangers. Mais pourquoi les tarifs de

ÉCONOMIE

Gaz de France, qui s'approvisionne aux mêmes sources, ne bougent-ils pas ? De mauvais esprits prétendent que notre opérateur dominant veut tout simplement se refaire d'un hiver très doux qui a fait baisser la consommation. Quoi qu'il en soit, il serait urgent que la Région reprenne en main la politique de l'énergie, en la retirant pour commencer aux intercommunales où sévissent trop d'incompétents et de complai-

sants envers les fournisseurs. Mais allez parler de cela à nos libéraux-sociaux et à nos sociaux-libéraux !

■ **CARREFOUR** supprime 7 grands magasins GB en Wallonie et à Bruxelles pour cause de non-rentabilité. Il n'y aura pas de licenciements secs, mais il y aura quand même des pertes d'emplois. Le groupe n'était pas en défaut d'investissement, mais, selon les syndicats, sa politique commerciale était plus que déficiente.

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement en versant 22 euros au compte n° 068-2271983-76 de *Wallonie-France*, 4130 Tilff, avec la mention "Nouvelle Wallonie Libre".

Soutenez-la et faites-la connaître ! nous tenons des exemplaires du périodique à votre disposition.

Prise de conscience qui avance à grands pas si j'en crois les courriers des lecteurs et les interventions sur les forums politiques. Sans compter le point de vue du très unitariste Jean-Pierre Stroobant dans *Le Monde* de ce jour (*). Ou, tout simplement, ne ménagent-ils pas l'avenir en cherchant à apparaître ainsi aux yeux de leurs mandants comme "les bons", ceux qui ont tout fait pour sauver la Belgique ?

(*) Sa conclusion : «Près de deux mois après les élections, le "formateur" et Premier ministre présumé, le chrétien démocrate flamand Yves Leterme, piétine. Certains misent désormais sur son échec et n'hésitent plus à envisager un scénario "tchécoslovaque" : les partis francophones seraient obligés de suspendre les négociations et des Flamands déclareraient que le pays étant devenu ingouvernable, "il faudrait le liquider", selon une formule du politologue Vincent De Coorebyter».

Le retour du PS ? (10 août)

On en parle. Certains disent qu'historiquement, rien (ou presque, il ne faut quand même pas oublier les années Perin) ne s'est jamais fait, en matière de réforme de l'État, sans l'appui des partis socialistes. Nous sommes à deux mois des élections du 10 juin. La négociation semble être bloquée. Les partis flamands sont loin d'abandonner leurs envies de profonde réforme de l'État. Les négociateurs s'énervent. Ils n'ont pas encore obtenu quelques points concrets qui leur permettraient de dire qu'ils ont fait avancer leur programme et que, pour ça, «il a bien fallu abandonner certains points qui leur tenaient à cœur, mais que voulez-vous... Nous sommes dans un pays de coalitions». Les Flamands eux-mêmes espèrent le retour du PS. Comme l'hebdomadaire *Knack* qui nous (dés)informait mercredi en annonçant que Di Rupo avait pré-

paré un plan pour la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, très proche de ce que les Flamands souhaitent. Rik Van Cauwelaert affirme s'appuyer sur des sources PS. Ce qui ne serait pas vraiment étonnant. Di Rupo est un pur «pouvoiriste» et est donc prêt à tout.

Milquet aura ainsi accompli sa mission. Faire durer... et apparaître comme le défenseur intransigeant des "francophones" (je ne m'habitue décidément pas à ce que cet adjectif soit devenu un nom...).

À moins que ce retour annoncé ne soit une tactique de négociation comme on en connaît dans le secteur immobilier, consistant à laisser entendre qu'un "autre acheteur est intéressé" et qu'il ne faut plus traîner pour se décider...

Mais céder sur BHV, sera-ce suffisant pour la Flandre ? Poser la question, c'est y répondre. Les "anti-séparatistes" n'ont pas fini de se faire peur.

La vérité est-elle française ?

«Belgique : vers la partition ?», se demande dans son blogue-note * (17.07.07) Jean Quatremer, le correspondant à Bruxelles du journal *Libération*. «En cause, écrit-il, les revendications flamandes visant à vider de ses dernières compétences la Belgique fédérale». Flamands et francophones ne regardent en effet plus dans la même direction : «Pour Leterme, l'objectif de la future majorité est moins de gouverner le pays que de donner davantage de pouvoir aux régions, entendez à la Flandre, notamment dans la gestion de la santé, des allocations familiales ou encore du chômage». Quant au sempiternel autant que populiste argument francophone selon lequel seules les élites politiques seraient flamandes, le peuple flamand restant belge, Jean Quatremer le balaie d'un chiffre : «60 % des citoyens flamands n'ont-ils pas voté

pour des partis qui prônent l'indépendance de la Flandre ou, à tout le moins, la création d'une simple confédération entre le nord et le sud ?»

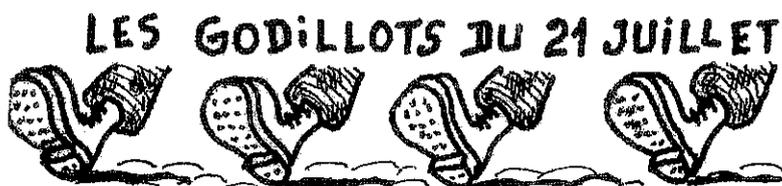
Rupture unilatérale du cordon sanitaire avec le *Vlaams Belang* à l'occasion de l'élection d'un vice-président et d'un questeur d'extrême droite à la Chambre des Représentants, exigence de scission sans contrepartie de l'arrondissement judiciaire et électoral de Bruxelles-Halle-Vilvorde : ne sont-ce pas là les signes révélateurs de cette authentique «vague populaire» qui porte les partis flamands à «franchir toutes les lignes rouges» ? Et le correspondant de *Libération* d'interroger les internautes quant à la pertinence de la stratégie défensive des partis francophones : «Face à une Flandre qui a clairement choisi l'air du grand large, ne serait-il pas tant que le sud passe à l'offensive et négocie au prix fort la partition du pays ?»

* HYPERLINK

"http://bruxelles.blogs.liberation.fr/"
http://bruxelles.blogs.liberation.fr/

Vers une libération des esprits en Belgique francophone ?

«Pour la première fois, on sent que les francophones ne sont plus prêts à vivre ensemble à tout prix (avec les Flamands s'entend)», déclare en effet Vincent de Coorebyter, le directeur du CRISP, cité le 30.07.07 dans un article de *Libération* qui reprend presque mot à mot le billet électronique *Belgique : vers la partition ?* Toutefois, peut-être parce qu'il ne s'agit plus de la note d'un blogue mais d'un article de journal, Jean Quatremer le conclut "à la bruxelloise" : «Un nouveau "compromis à la belge" permettra sans doute au pays de survivre, mais la Belgique ressemble davantage à chaque scrutin à une coquille vide.»



Serait-ce déjà l'armée flamande qui a défilé à Bruxelles ? En tout cas, un témoin nous a assuré qu'au passage des troupes à pied (*te voet*), la marche n'était scandée que par de vigoureux *links, links, links...*

Partant de la collaboration transfrontalière en matière de soins, concrétisée par la récente convention passée entre l'université catholique de Lille et le centre hospitalier de Mons, notre ami Cédric Chopin (Lille) nous fait parvenir un point de vue réunionniste très intéressant :

(...) *Voilà qui renforce l'idée, qui fait débat dans les milieux réunionnistes, selon laquelle la réunion ne serait pas un préalable, mais un aboutissement. En d'autres termes, il serait possible, dans le cadre des institutions actuelles, de créer un "rattachement" de fait dans différents domaines, avant le "rattachement" global de droit, dont l'échéance est encore incertaine. C'est un point de vue optimiste, qui légitime le lancement d'actions immédiates. Pour l'autre hypothèse du "préalable", plus pessimiste, le système belge est si verrouillé que de véritables actions de rapprochement franco-wallonnes ne pourront être entreprises que lorsque la Belgique se sera écroulée, pas avant.*

Pour ma part, je me situe dans le camp de "l'aboutissement". J'ai rédigé un texte pour le courrier des lecteurs de La Voix du Nord, qui est paru le 26 juin dernier (voir encadré) et qui fait le lien entre la réforme des universités en France, et la création souhaitable d'un pôle universitaire transfrontalier du Hainaut. Il est, en effet, nécessaire d'aller beaucoup plus loin que l'actuelle coopération entre l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et celle de Mons-Hainaut, telle qu'elle est décrite par Edwine Fastrez dans Wallonie-France n° 71 (...).

Université Mons-Valenciennes

Les craintes suscitées par le projet de réforme des universités sont sans fondement. Les propos entendus sur la «privatisation des facs» ou le «retour de la sélection» relèvent du pur fantasme. En réalité, il s'agit d'améliorer le fonctionnement interne des établissements, et de les libérer de la pesante tutelle des rectorats. La loi aura notamment pour effet de rapprocher le système français du standard européen. Ainsi, les quatre universités francophones de Belgique (Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Liège-Sart-Tilman et Mons-Hainaut) jouissent-elles d'une large autonomie, et n'en sont pas moins démocratiques. Dans la région, ce nouveau statut permettra justement à l'université de Valenciennes de nouer des liens avec son homologue de Mons, afin de développer les échanges et de renforcer leur complémentarité en matière de recherche. À terme, c'est la création d'un grand pôle universitaire transfrontalier du Hainaut qui deviendra envisageable.

Résumés d'articles parus dans :

20 Minutes (04.07.07) — François Grateau, directeur du Groupe hospitalier catholique de Lille, et Serge Comin, président du CA du centre hospitalier régional de Mons, annoncent la création du «premier hôpital universitaire euro-franco-belge». Cette nouvelle structure, qui comprend 1.300 lits et 260 millions d'euros de chiffre d'affaires, est solide et financièrement saine. Elle permettra notamment à des étudiants de la fac de médecine de Lille (3e et 4e années) de venir en stage à Mons et à un chirurgien montois de donner des cours d'anatomie à Lille. «L'Europe se fait par les gens, a dit F. Grateau, pas par les règlements. Les institutions suivront».

La Voix du Nord (06.07.07) — Sous le titre «Soins sans frontières : une réalité», Sébastien Bergès relate quelques exemples de coopération hospitalière entre le Nord et le Hainaut.

Exemples : l'hôpital de Mouscron assure la dialyse de patients français, mais il envoie des malades souffrant d'insuffisance rénale à Tourcoing ; en Thiérache, les accouchements se font indifféremment à Fourmies (F) ou à Chimay (B). D'autre part, sept hôpitaux français mutualisent leurs ressources avec un établissement de Chimay. Grâce au service Transcards, les assurés français et belges peuvent se faire rembourser sur simple présentation de leur carte Vitale (F) ou SIS (B). En matière d'urgences, c'est aussi une collaboration quotidienne, déclare encore le Dr Patrick Goldstein, responsable du SAMU du Nord.

Quant à Claire Filipiak, chargée d'études à l'Observatoire franco-belge de la Santé (OFBS), elle précise que «des conventions sont en gestation (soins intensifs, rééducation, psychiatrie, etc.). Il faut attendre la mise en place de l'accord signé par les ministres de la Santé français (Xavier Bertrand à l'époque) et belge, en septembre 2005, en attente des ratifications par les Parlements respectifs, (ce qui donnera) un véritable cadre juridique en matière de coopération sanitaire (et renforcera) les liens franco-belges, en mutualisant également les moyens, pour être complémentaires». La volonté est bien présente, a souligné Mme Filipiak.

Et le chef du service de chirurgie de Chimay de rêver : «Dans 20 ou 30 ans, l'avenir, ce sera peut-être un établissement à cheval sur la frontière !»

L'avis de Wallonie-France : sur la frontière ? Pour autant, Docteur, qu'elle existe encore ! Ce qui est fort douteux. ■

Prières du soir

Adrien Laurant

Toto - Petit Jésus, faites que New York soit la capitale du Japon.

La Maman de Toto - Petit Jésus, faites que les Flamands acceptent tous de parler le français. Ainsi, la Belgique continuera jusqu'à la fin des siècles.

Le Papa de Toto - Petit Jésus, faites que la Wallonie soit rattachée à la France. Ainsi, au boulot, on ne me forcera plus à me recycler en flamand. Et en plus, j'irai aux matches du Standard à Lyon, au PSG, à Sochaux, ou même à Sedan, voire à l'OM. Si toute-fois Liège arrive en division nationale.

M. Deux (prénom : Albert) - Petit Jésus, faites que, quand la Belgique n'existera plus, la France me donne une allocation de départ. Ainsi, on ne me demandera pas d'être roi de Wallonie ; j'en serais gêné à l'égard de la cousine Élisabeth (pas celle qui était déjà vieille quand vous étiez dans la crèche, elle est quand même moins vieille que ça). Car elle, qui règne notamment — tant soit peu — sur le Canada et sur l'Australie, soit une bonne partie des terres émergées, me demandera perfidement si mon royaume englobe les Fourons. Avec une bonne et costaute allocation, mon avenir serait assuré ainsi que celui de mon aîné et je m'installerais pour toujours dans ma villa du Sud de la France, pépère, bronzé, loin de l'art dramatique qu'on me fait jouer sans nul relâche. À nos âges, doux Jésus ! D'ailleurs, je préfère être loin des défilés, des catastrophes naturelles ou des Te Deum, mais être sur ma Harley Davidson, casqué, fouetté par le vent, vu de tous et reconnu de personne. Libre à nouveau, enfin. Et Paola libre aussi, finalement ! Donc, moi plus libre encore. Tout finirait par recommencer. Et avec tous leurs trucs de communautés, de régions, de fédéralisation, de défédéralisation, de facilités, d'asymétrie, d'arc-en-ciel et tutti quanti, je m'y perds et je n'ose plus le dire, même pas à Jean-Luc.

Mme Deux (prénom : Élisabeth) - Petit Jésus, faites que le petit Nicolas n'hérite pas de la Wallonie sans payer le moindre penny. Car moi, alors que le soleil ne se couche jamais sur mon royaume, je ne règne même pas sur toute l'Irlande qui n'est pourtant qu'à quelques miles de Buckingham ; et en plus, j'ai dû sacrifier la vie de centaines de beaux jeunes hommes pour garder le rocher de Falkland (que les Français appellent stupidement les Malouines) où on ne peut même pas planter du houblon ni monter des pur-sang. Il ne faudrait quand même pas que le petit Nicolas, après la Wallonie, croie qu'il va avoir, gratuitement aussi, Ste-Hélène (encore un rocher relique !), ou Pitcairn, cet échec de l'Amirauté, même s'il n'y

a pas de business à faire là et si les garnisons y sont hors de prix. Petit Jésus, faites qu'en plus, je ne perde pas l'Écosse !

Mme Angela - Petit Jésus, faites que mon trésor de petit Nicolas hérite de la Wallonie. Ainsi, il montrerait au monde qu'on peut gagner du territoire sans faire la guerre et que ça va lui rapporter gros pour pas un rond, ce qui n'était pas du tout le cas de la RFA pour racheter l'ex-RDA, le pays qui m'a vu naître. Je compte bien l'aider un peu (diplomatiquement), car alors j'aurai plus facilement ma petite part du côté d'Eupen. Oh ! je sais, Petit Jésus, c'est pas bien grand et c'est pas beaucoup de monde. Mais ce sont des gens courageux, propres sur eux, gais et fêtards, tout pareils à nous ; et puis c'est un début, avant qu'on ne fasse des accords plus sérieux avec l'Autriche.

M. Philippe - Petit Jésus, théoriquement, je serai roi ; mais si la Belgique éclate et si la Wallonie éclate ensuite, faites qu'il me reste quand même l'Ardenne. Vous allez comprendre tout de suite, car je m'explique toujours plus facilement sans journalistes.

Voici : j'ai un nom de famille d'emprunt qui est «de Belgique», ma femme aussi est devenue «de Belgique» à notre mariage, pour faire chic. Mais s'il n'y a plus de Belgique, mon nom d'emprunt rimerait tout de suite avec archaïque ; celui de ma femme aussi, ça va avec. Or, mon nom de famille hérité fait honneur à deux jambons mondialement appréciés : le jambon de Saxe et le jambon de Cobourg. On pourrait y ajouter celui d'Ardenne. Ça me ferait, comme nom : Philippe (ou Mathildé) de Saxe-Cobourg-Ardenne. Du gratin pour le gotha !

Mme Delphine - Petit Jésus, faites que papa me reconnaisse à nouveau comme sa fille. Il m'aimait beaucoup et me le disait ; c'était la voix du sang. Et ça, c'est plus sûr que les tests ADN que je réclamerais en vain. Mazarine a eu bien plus de chance que moi.

Petit Jésus, ce sont les amours et la jalousie qui conduisent le monde. Mais si vous n'aviez pas fait, des amours clandestines, un péché, elles auraient eu beaucoup moins d'attrait ; et donc il ne serait resté que la jalousie pour conduire le monde. Ce serait déjà ça. Mais voilà : moi, je suis là, fruit d'amours de jeunesse, mais fruit de l'amour quand même, ça me plaît. Le fruit d'un joli péché, en somme ! Quand le diable s'est fait vieux, il s'est fait moine. Mon père pourrait donc me reconnaître pour de bon, sans apporter de fleurs à ma mère comme autrefois, ce qui ferait problème. S'il n'était plus roi, il n'y aurait plus de raison d'État et il pourrait me reconnaître à nouveau. Alors, petit Jésus, pour supprimer l'alibi des raisons d'État, faites qu'il abdique en faveur de mon frère Philippe pour cause d'amour paternel, dissimulé sous des causes de santé ; (suite p. 20)

DES GOÛTS ET DES COULEURS

L'île d'Yeu, un paradis abordable

Edwine Fastrez-Levecq

Vous l'imaginiez inaccessible et qu'il fallait être propriétaire d'un yacht pour y accéder ? Détrompez-vous. Quatre heures de T.G.V. au départ de Lille, vous êtes à Nantes. Un car climatisé, une heure de route, vous voilà à Fromentine. De la nouvelle gare maritime, vous êtes prêts à embarquer pour l'île d'Yeu à 15 km du continent dans l'océan Atlantique. Le «Pont d'Yeu» ou le «Châtelet», les deux tout récents navires à grande vitesse de la compagnie Yeu Continent, vous y déposent en trente minutes. À Port-Joinville, vous êtes à la porte du paradis.

Port-Joinville, c'est le Saint-Tropez des Îlais, les Ferrari en moins, les deux chevaux en plus. Installé devant votre petit noir, à la terrasse du café du Centre, vous observerez le trafic incessant des chalutiers et des thoniers multicolores. La pêche est la principale ressource de l'île, elle représente 70% de l'activité.

L'étal de la poissonnerie Hennequin, juste à côté, offre à votre regard admiratif une variété infinie de poissons (thon, veau de mer, espadon, bar, turbot, crustacés) que la pêche du large ou côtière alimente chaque jour.

Il faut maintenant se rendre à l'Office du Tourisme. On entre en ville par de petites ruelles qui la protègent des tempêtes mais aussi, en été, de l'ardeur du soleil omniprésent. La lumière est exceptionnelle. Les rues portent des noms curieux. Il y a le Coin du Chat, la rue de la Fée, du Secret, mais aussi, je vous le disais, du Paradis.

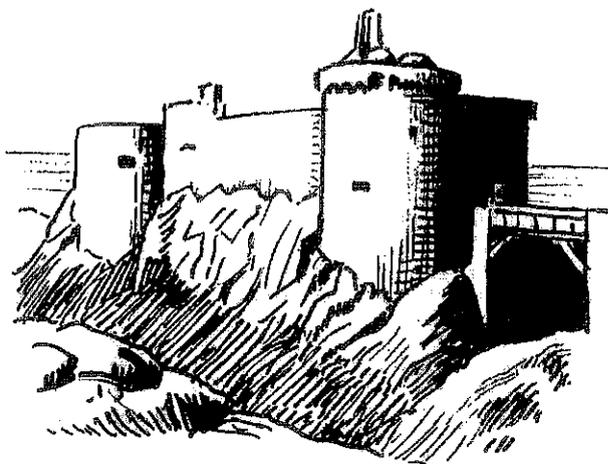
Si les maisons, toutes blanches, aux volets bleus, sont blotties les unes con-

tre les autres, c'est pour se protéger du vent mais aussi pour se donner un petit air de Mykonos. Au sud, on y trouve même les moulins. Pour les découvrir, il faudra louer un vélo et partir à l'assaut de l'île pas bien grande, à peine 10 km sur 4, et le dénivelé est peu contraignant pour les mollets !

Commençons par la «côte vendéenne» tournée vers le continent. Les plages de sable blanc, serties dans un écrien de pins et de chênes verts, se succèdent jusqu'à la pointe des Corbeaux. Elles rappellent Noirmoutier. Vous pédalerez

la Meule, autrefois refuge et repaire des pirates et des contrebandiers.

Mais l'édifice à ne pas manquer, c'est le Vieux Château, commencé au XI^e siècle par les premiers seigneurs de la Garnache. Il a inspiré Hergé pour *L'île Noire*. De loin, on le confond avec la roche voisine. À mesure que l'on s'approche, on le découvre fièrement campé sur son rocher, isolé par une faille naturelle où l'océan s'engouffre, offrant «au visiteur émerveillé sa silhouette altière, dans un paysage chaotique et tourmenté» (1)



Il dut résister aux assauts des Sarrasins et des Normands, des Anglais et des Espagnols sans compter les corsaires des îles anglo-normandes et les Huguenots de la Rochelle qui, successivement, ravagèrent l'île pendant cinq cents ans.

Il nous reste bien des trésors à découvrir ! Pour vous en convaincre, je vous laisserai en compagnie des ouvrages d'un historien ilais Maurice Esseul ou d'Émile Boutin qui

conclut le sien en ces termes : «Vous avez aimé sa lumière, vous vous y êtes réfugié pendant vos vacances. Je suis sûr que vous avez su apprécier ce joyau du Ponant» (2).

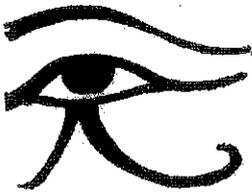
(1) Maurice Esseul : *Le Château de l'île d'Yeu, forteresse au péril de la mer*, édition de l'Étrave.

L'île d'Yeu, ses origines, son histoire, édition du Vieux Chouan.

(2) Émile Boutin : *L'île d'Yeu - récit historique et balade insulaire*, édition de l'Étrave.

>>> ou alors faites qu'il n'y ait plus de Belgique du tout (pour ce qu'il en reste !). Alors, il n'y aurait plus de raison d'État non plus. J'ai l'impression, petit Jésus, que c'est dans cette voie-là que vous allez. Je

voudrais bien voir mes frères et ma sœur autrement qu'à la télé. On pourra manger ensemble un spaghetti à Laeken, à Ciergnon ou chez moi. Paola, ma belle-mère, en fait sûrement des bons. (À suivre).



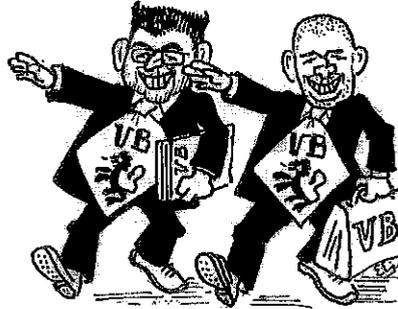
Superstitieux ou pas, vous devrez bien reconnaître que le vendredi 13 juillet 2007 aura été, pour le moins, un jour funeste pour la presse belge. Mais comment ne pas rapporter les désignations, toutes honteuses qu'elles soient, qui ont assombri la séance de la Chambre de la veille (12 juillet), lendemain de la fête nationale flamande? Disons quand même, pour être honnête et complet, que certains organes de presse, en Flandre, ont relaté les votes ignobles de cette séance avec une espèce de délectation, pour ne pas dire de complicité avec leurs auteurs. Un exemple parmi d'autres. À la une du journal *Het Laatste Nieuws*, quotidien le plus populaire de Flandre, on découvre une manchette surdimensionnée qui proclame : «**Le cordon sanitaire** (en français dans le texte) **est rompu.**» L'article nous apprend que «*les partis flamands (à l'exception de Groen I) ont brisé la résistance des socialistes francophones en désignant un vice-président (Bart Laeremans) et un questeur (1) de la Chambre (Guy D'Haeseleer) appartenant au Vlaams Belang.*» Et le journaliste de préciser (pour ceux qui n'auraient pas mesuré l'importance des rôles que les deux élus extrémistes sont appelés à jouer dans cette instance majeure de décision) : «*Ils font maintenant partie de la direction de la Chambre.*» Il ajoute, comme pour enlever toute illusion aux naïfs qui croient encore à la solidité des liens entre familles idéologiques de même nature par-dessus la frontière linguistique : «*Les socialistes flamands ont voté tout naturellement avec les autres Flamands contre leur parti frère francophone.*»

Sur un ton jubilatoire, le journaliste ne ménage pas ses efforts pour expliciter la victoire flamande : «*Pour le PS, en particulier pour son chef de groupe Thierry Giet qui a fait la grimace, le vote est un choc violent aux relents infernaux. En outre, le PS et les autres francophones ont dû encaisser une se-*

Ça sent vraiment le roussi...

conde défaite retentissante : il a été convenu, de nouveau Flamands contre francophones, de traiter les propositions de loi sur Bruxelles-Hal-Vilvorde dans la plus grande urgence. La Commission de la Chambre, si elle le veut, peut s'y atteler tout de suite, gouvernement ou non.»

VLAANDEREN BOVEN ALLES



En page deux, le gros titre est tout aussi éloquent : «*Le CD&V prend le pouvoir.*» Suivent quelques phrases qui en disent long sur l'avenir plutôt grisâtre qui s'annonce pour les Wallons dans la configuration politique issue des dernières élections législatives : «*Pour la première fois, les Flamands ont fait usage de la force brute qui leur vient du nombre et amené le PS face au billot : plier ou crever.*» Et ce n'est pas Herman Van Rompuy, président de la Chambre nouvellement élu, qui démentira les propos du journaliste lorsqu'il déclare à la tribune dans une séance qualifiée d'historique : «*Ce n'est pas moi qui suis ici, mais mon parti. Je suis ici en tant que symbole du retour du CD&V/NVA à la tête du pays.*» Point final.

Quelques échantillons encore, pêchés dans l'éditorial de Luc Van Der Kelen : «*Le CD&V a pris la direction des choses, et le PS, parti dominant pendant huit années, est rangé parmi les meubles, c'est-à-dire dans l'opposition. Le vote sur Bruxelles-Hal-Vilvorde ne peut être considéré autrement que comme un coup de semonce pour le PS. Fini le pouvoir, finie l'influence, fini une première fois le cordon sanitaire, fini l'éternel "non" à la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Le passage du*

marteau de la présidence de la Chambre d'un Herman à l'autre est une première manifestation concrète de ce que quelque chose a changé dans ce pays. Les rapports de force se sont modifiés. Nous allons revivre comme à l'époque d'avant le gouvernement violet, lorsque le CVP dirigeait la politique et décidait librement avec qui il voulait gouverner.»

Ah, que l'avenir est souriant dans ce pays où, selon certains de ses habitants, les questions linguistiques (dites pudiquement «communautaires») n'ont, paraît-il, qu'une importance secondaire. . .

Oculus

(1) questeur : membre du bureau d'une assemblée parlementaire chargé d'ordonner les dépenses, de veiller au maintien de la sécurité.

Le 16 juin, M. Di Rupo avouait à *La Libre* que «(sa) vie avait été un enfer» à cause notamment des turpitudes carolorégiennes. Dieu soit loué ! Réélu depuis président du PS, il est sorti de sa géhenne avant peut-être d'y retomber demain à cause des Flamands ? Eh oui ! la vie d'un belgicano-monarchiste n'est pas un long fleuve tranquille.

ALLONS, ALLONS,
MON PAUVRE AMI,
CONSOLEZ-VOUS !
VOUS SEREZ
NOTRE PROCHAIN
GRAND MARECHAL
DE LA COUR !

AH, SIRE,
BIEN AIMÉ,
MA VIE EST
UN ENFER !



Le cordon sanitaire face au *Vlaams Belang* n'existe plus

Le cordon sanitaire face au *Vlaams Belang* vient d'être rompu. Après les élections, un membre de ce parti a été élu à la question de la Chambre et un autre à la vice-présidence d'une commission de cette même assemblée... la majorité flamande a imposé ce choix à la minorité francophone. S'il faut condamner sans ambages cette atteinte inacceptable à la démocratie de la part des élus flamands (mais on s'y attendait), reconnaissons que les élus francophones ne se sont pas prêtés à cette abomination. Ils ont protesté par leur vote et par leurs voix, certes, mais avec une mollesse cou-

pable, qui augure mal pour les négociations à venir. Rentre-t-on toujours dans les Wallons comme dans du beurre ? Rappelons-nous qu'en février 2000, suite à la formation en Autriche d'une coalition entre les conservateurs de Wolfgang Schüssel et le FPÖ d'extrême droite de Jörg Haider, le ministre belge des Affaires étrangères, le MR Louis Michel, avait déclaré que jamais il ne s'assiérait auprès d'un élu autrichien et avait appelé au boycott du tourisme de ce pays. C'était la guerre ! D'aucuns jugèrent ces positions excessives. Mais, deux poids deux mesures, une valse

viennoise plus tard, dans leur propre pays, que font nos élus francophones, au nom de la défense de la démocratie ? Ils avaient pourtant affirmé ne pas pouvoir collaborer avec des partis qui briseraient le cordon sanitaire isolant le *Vlaams Belang*. Nous y sommes ! Mesdames, Messieurs, après avoir hier renié votre parole, vous abandonnez aujourd'hui tout honneur en même temps que la défense sacrée de la démocratie, et l'on peut craindre que, demain, vous oublierez la protection des droits et des intérêts francophones.

Marc Sutto



nous avons lu

Les lobbies à l'assaut de l'Europe par Bernard Lecherbonnier*

À coups d'exemples de grande portée, quoique tus au public, ce livre démontre comment les grands milieux d'affaires manipulent l'Union européenne, souvent avec l'appui actif de la Commission et toujours grâce à la faiblesse ou à la complicité de nos politiciens. Leur ingéniosité tactique est sans limite et leurs moyens (le cas échéant de corruption) énormes.

En voici deux — tout ce que nous permet l'espace de cette recension. En 1991, il était déjà fortement question du réchauffement climatique. Le remède envisagé était une taxe sur le carburant, de manière à ce que les pollueurs soient les payeurs. Triomphe des lobbys en deux ans : « *il fut décidé que cette taxe serait payée par tout le monde sauf par... les industriels pollueurs* ». Plus folklorique, mais non moins illustratif : un lobby allemand inspire à la Commission, en 1995, des mesures contre le danger cancérigène — inventé par lui — de la bergamote qui

entrait dans la crème solaire fabriquée par un concurrent français.

Noyautage de l'administration communautaire (j'ai moi-même vécu le cas dans les transports, lors de la crise pétrolière de 1974-1975), détournement de l'expertise dans de pseudo-démonstrations, liaisons incestueuses entre de puissants conseils d'administration et le haut personnel politique, pantouflage de commissaires européens en retraite dans des emplois-récompenses, etc., etc...

Il y a de quoi s'effrayer de la dénaturation de l'idéal européen des origines. Les Français et les Néerlandais ont eu l'occasion de dire non à cette dérive. On s'efforce déjà de contourner leur veto (cf. le prétexte qu'ils n'auraient pas voté contre cette Europe-là, mais contre leur gouvernement. Allons donc !). Y a-t-il des chefs d'orchestre clandestins ? Oui et le livre les nomme : l'*European Round Table* qui réunit les 47 plus grandes multinationales du continent (on y trouve entre autres M. Étienne Davignon qui a été vice-président de la Commission) et, à l'échelle mondiale, le Club de Bilderberg et la Conférence trilatérale. Le secret est d'extrême rigueur dans ces centres de décision auxquels obéissent ou obéissent des technocrates socialistes comme MM. Jacques Delors et Pascal Lamy (faudra-t-il y ajouter bientôt M.

Dominique Strauss-Kahn ?). Inutile de préciser que les intérêts extra-européens, américains surtout, y sont fortement présents et qu'on n'y parle pas seulement d'affaires, mais aussi de stratégie politique. Au fond, tout cela n'est-il pas lié ?

"Publicité, sauvegarde du peuple", lit-on sur l'hôtel de ville de Verviers. Rien n'est plus juste. Hélas ! rien n'est plus difficile à faire, face aux puissances de l'ombre. Mais si chacun allume sa petite torche, on verra plus clairement le danger. Lisez et faites connaître ce livre.

Jacques Rogissart

* Albin Michel, 2007.

La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance par Pierre Rosanvallon *

La « construction électorale de la légitimité des gouvernants » et « l'expression de la défiance citoyenne vis-à-vis des pouvoirs » (p. 10) constituent, selon Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France, les deux dimensions indissociables de la démocratie. Si la première a fait l'objet de maintes et savantes recherches, la seconde, davantage sociale qu'institutionnelle, n'a guère été étudiée jusqu'à

présent, sinon de manière ponctuelle. *La contre-démocratie* se propose donc « de comprendre [les manifestations de la défiance] comme faisant politiquement système » (p. 13) ; l'ouvrage s'inscrit ainsi dans l'histoire philosophique de la démocratie commencée en 1992 avec *Le sacre citoyen*.

L'expression de la défiance emprunte deux voies : la voie libérale, préoccupée de prévenir l'apparition de la tyrannie et de « protéger l'individu des empiètements de l'autorité publique » (p.14) en limitant les pouvoirs et en les équilibrant ; et la voie démocratique, dont le but est de « maintenir l'exigence initiale d'un service du bien commun » et de « veiller à ce que le pouvoir élu reste fidèle à ses engagements » (p. 15).

L'expression démocratique de la défiance s'exerce selon trois modalités, le plus souvent non constitutionnalisées de nos jours : la « surveillance », l'« empêchement » et le « jugement » (p. 15). « À l'ombre de la démocratie électorale-représentative, écrit Pierre Rosanvallon, ces trois contre-pouvoirs dessinent les contours de ce que je propose d'appeler une "contre-démocratie". Cette contre-démocratie n'est pas le contraire de la démocratie ; c'est plutôt la forme de démocratie qui con-

trarie l'autre, la démocratie des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social, la démocratie de la défiance organisée face à la démocratie de la légitimité électorale » (pp. 15-16).

À côté du «peuple-électeur», voire en opposition à lui, interviennent donc, à des moments distincts du processus politique, le «peuple-surveillant», le «peuple-veto» et le «peuple-juge» (p. 23). La souveraineté populaire n'est donc pas une mais multiple. Et l'auteur de disséquer les pouvoirs contre-démocratiques, d'en déterminer les différents acteurs et d'en ordonner l'histoire, tant dans les discours que dans les pratiques, évoquant le Conseil des censeurs de la constitution pennsylvanienne de 1776, le droit de résistance depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle, les procès "politiques" de l'Athènes antique, la critique louis-bonapartiste du pouvoir médiatique, l'activisme anti-gouvernemental de l'écrivain américain Henry David Thoreau, le jury populaire en tant qu'institution politique, etc.

La «vision multiforme de l'activité démocratique» (p. 24) qui se dégage récusé le «mythe du citoyen passif» (p. 27). En effet, le citoyen ne remplit pas son office qu'à travers l'élection de ses représentants, mais aussi, et surtout de-

puis la fin du XXe siècle, à travers les activités de surveillance, d'empêchement et de jugement. «Le problème contemporain n'est pas celui de la passivité, mais de "l'impolitique"», explique P. Rosanvallon (p. 29) : l'exercice excessif des pouvoirs contre-démocratiques conduit la souveraineté populaire à ne plus se manifester que comme une «puissance de refus», une «démocratie de rejet» se substituant alors à la «démocratie de projet» (p. 22) et nuisant au travail politique, c'est-à-dire à la production d'un monde commun. C'est la dérive populiste, définie comme «forme pathologique» (p. 268) de la contre-démocratie.

Passionnante, érudite et originale, l'étude à laquelle nous convie Pierre Rosanvallon n'est, toutefois, pas exempte de difficultés conceptuelles. La distinction entre les différents pouvoirs contre-démocratiques se révèle moins évidente et plus problématique qu'il n'y paraissait de prime abord ; on a parfois de la peine à saisir certains termes dans leur agencement réciproque. Le professeur au Collège de France n'aurait-il pas gagné à faire preuve de moins d'esprit de subtilité ?

* Paris, éd. du Seuil, Paris, 2006, 352 pp.



Guy Massenaux (Etterbeek) nous écrit :

La lecture de l'article de M. Adrien Laurant, *La dette des Wallons et la France*, paru dans le n° 73 de *Wallonie-France*, m'incite à vous envoyer deux remarques à propos des commentaires qu'il a insérés quant au sort de la Communauté germanophone, en cas d'éclatement du pays.

Si l'on peut considérer le départ de cette communauté comme plausible et

même probable et en présenter les conséquences sur la dette, il me semble qu'on ne peut pas, sans autres nuances, indiquer que la communauté germanophone ferait certainement retour à l'Allemagne. En effet, près de cent ans ont passé depuis l'incorporation des "cantons de l'est" à la Belgique et les mentalités y ont sans doute évolué de manière autonome. Les habitants de la région (70.000 habitants) ont-ils vraiment intérêt à se fondre dans un ensemble de plus de 80 millions d'habitants gérés de Berlin ? Est-il si évident et certain — comme l'article le sous-entend — que ces cantons pourraient former un nouveau Land dans la République fédérale, car cela y créerait pas mal de problèmes institutionnels ?

Peut-être un rattachement au grand-duché de Luxembourg, si proche géo-

graphiquement et culturellement, serait-il une alternative aussi alléchante, qui aurait le mérite d'assurer à ces cantons et à ses représentants un poids qu'ils n'auraient certainement pas à Berlin. . .

Ma deuxième remarque est qu'il conviendrait sans doute d'y réfléchir à deux fois avant de songer à modifier les frontières occidentales de l'Allemagne, fixées par traités internationaux. Qu'on le déplore ou non, l'Allemagne reste en Europe un sujet suffisamment délicat pour ne pas ouvrir la boîte de Pandore en touchant à ses limites (ou à celles de l'Autriche, Tyrol par exemple). Il serait sans doute préférable que la République Fédérale ne crée pas un précédent en se laissant entraîner à son profit dans les problèmes de ses voisins... Avec mes meilleures salutations,

Florilège frangloricain

Lexique des principaux anglicismes et de quelques termes techniques anglais courants

Wallonie-France

«Depuis qu'Étiemble a publié son célèbre Parlez-vous franglais ?, des voix se sont élevées de divers côtés pour dénoncer l'invasion de plus en plus massive de mots anglais dans la langue française et ce d'autant plus que de nombreux secteurs d'activité comme l'économie, les techniques de pointe, l'informatique et tant d'autres sont devenus "mondialisés" avec, comme corollaire, l'usage de l'anglais — ou plutôt de l'anglo-américain (que Jean-Paul Nerrière, dans Parlez globish, appelle l'angloricain) — comme langue véhiculaire dans tous les domaines»,

nous dit **Roland FERRIER**, ex-traducteur à l'OTAN.

Son lexique des principaux anglicismes aidera sans aucun doute les défenseurs du français à démêler les pièges de l'envahissant "frangloricain".

Édité par Wallonie-France asbl, ce lexique (16 pages, broché, format A4) est disponible en versant 4,75 euros (frais de port compris) sur le compte 068-2271983-76 de Wallonie-France à 4130 Tilff.

Pour la France, et autres pays européens : 6 euros (port compris), paiement par chèque, adressé au trésorier **M. Jacques Bonnivert**, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff, en précisant bien vos nom et adresse.

Le 8 messidor an II, soit le 26 juin 1794, l'armée française, sous les ordres du général Jourdan, remporte la bataille de Fleurus. Victoire défensive certes, mais victoire incontestable, puisqu'elle va obliger l'armée des Coalisés à évacuer totalement les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège, dont la capitale est libérée le 9 thermidor (27 juillet) après un violent combat de rues regroupant soldats français et civils liégeois.

Cette bataille, dite de Fleurus, s'est déroulée en réalité sur un front en fer à cheval de 26 km allant de Leernes à Lambusart. Elle a été étudiée heure par heure par

Alain Arcq dans un ouvrage abondamment illustré par **Florent Vincent**.

Tout amateur de l'histoire de la période française se doit de posséder ce livre.

HISTORIC'ONE éditions
Coll. *Les Batailles oubliées*, Annecy-le-Vieux, 2007.

À commander au CHAB en versant 20 euros
au compte bancaire 310-0905926-32

IBAN : BE90 3100 9059 2632

- BIC : BBRU BEBB

Les Batailles Oubliées

FLEURUS

26 juin 1794

La Révolution française est sauvée

Alain ARCQ

Illustrations de Florent VINCENT

9

HISTORIC'ONE Editions

Wallonie-France remercie chaleureusement notre ami Joël Goffin qui, depuis 5 ans, a tenu avec brio la revue de la presse flamande. Toutefois, des raisons familiales, politiques et culturelles le contraignent à renoncer à sa collaboration.

M. Jean-Paul Roos a bien voulu continuer cette tâche difficile ; vous trouverez ci-dessous sa première contribution.



ÉCHOS DE FLANDRE

Personne ne s'étonnera que, depuis les élections de juin, les commentaires de la presse flamande soient surtout consacrés aux tractations censées aboutir à la formation d'un gouvernement fédéral.

Il est frappant de constater à quel point, à la notable exception du *Morgen*, la presse est à l'unisson des partis politiques, et singulièrement du grand vainqueur du scrutin de juin, le CD&V/N-VA.

Aucune personnalité politique francophone ne trouve grâce aux yeux des commentateurs flamands

«La Flandre et la Wallonie, deux mondes totalement différents, même, ajoute perfidement Eric Donckier dans *Het Belang van Limburg* du 13 juillet, quand il s'agit de savoir quelle conséquence tirer d'une défaite électorale». Et de s'en prendre à Elio Di Rupo, qui, au lieu de faire comme son homologue Vande Lanotte, c'est-à-dire démissionner de son poste à la tête de son parti, se fait plébisciter à la présidence du PS.

Le 28 juillet, *Het Belang van Limburg* consacre tout un éditorial, intitulé «Madame "non"», à Joëlle Milquet, raillée comme la «sauveuse de la patrie».

Didier Reynders n'est guère mieux traité. Qu'un francophone, dont l'intelligence et la compétence ne sont pas contestées, ait le front de nourrir l'ambition de devenir Premier ministre, voilà qui ne mérite que sarcasmes : «C'étaient plus que des rêves, c'étaient des visions bibliques, il avait une mission à accomplir» (Paul Geudens dans *Gazet van Antwerpen* du 28 juillet).

Mais la tête de Turc préférée des éditorialistes flamands est sans conteste Olivier Maingain : «vous qui, le matin, ne préférez rien tant que mettre un Bruxellois flamand sur votre tartine», comme l'a écrit à son adresse Peter Vandermeersch dans *De Standaard* le 26 juillet. *Gazet van Antwerpen*, le 30 juillet, n'est pas en reste : Maingain y est qualifié d'empêcheur de danser en rond, d'ergoteur communautaire, de raciste linguistique ; on lui reproche de détester les Flamands

et de n'avoir rien de si pressé que de déguster Yves Leterme et son cartel le CD&V/N-VA sur sa tartine (décidément...). Même le très modéré *De Morgen* verse dans la caricature : «Pour Olivier Maingain, la frontière de Bruxelles pourrait passer quelque part dans les environs de Deurne».

Le fossé entre francophones et Flamands

Le 28 juillet, les commentateurs politiques du *Standaard* et du *Soir* ont écrit un article sur six questions qui dominaient le débat politique. De la comparaison des textes, *De Standaard* tire comme conclusion que cet exercice «montre la profondeur du fossé qui sépare les Flamands des francophones».

À l'une de ces six questions («Yves Leterme peut-il devenir un Premier ministre acceptable pour tous les Belges ?»), le journaliste du *Standaard* écrit : «La Wallonie se méfie de Leterme à cause du discours communautaire que l'ancien ministre-président flamand a toujours tenu. Mais la Belgique francophone doit se rendre compte que c'est ce discours qui a constitué le socle de sa popularité». Voilà pour ceux qui feignent de croire que la population flamande n'a rien à faire des querelles communautaires !

Ce fossé peut aussi être illustré par la manière dont la presse flamande a réagi à la gaffe d'Yves Leterme fredonnant la Marseillaise sur les marches de Sainte-Gudule le 21 juillet. Si l'on songe aux cris d'orfraie poussés par la plupart des médias francophones, on ne peut qu'être frappé par ce qu'en dit par exemple *De Standaard* : «La confusion entre la Brabançonne et la Marseillaise est même devenue une bonne grosse blague belge. [...] Dans d'autres pays, un homme politique ne survivrait pas à pareille gaffe. Chez nous, cela montre à quel point on est humain. Qui parmi nous connaît plus que la première phrase de la Brabançonne ? On ne peut que penser au mot célèbre du socialiste wallon Jules Destrée : "Sire, il n'y a pas de Belges"».

L'intransigeance des francophones pourrait provoquer l'éclatement de la Belgique

Les Flamands, tous les Flamands, veulent une réforme de l'État. L'un des négociateurs de l'*Open VLD*, Patrick Dewael, a été on ne peut plus clair à cet égard : «S'il n'y a pas de réforme de l'État digne de ce nom, il n'y aura pas de gouvernement, et cela est vrai tant pour le cartel CD&V/N-VA que pour l'*Open VLD*».

Eric Van Rompuy, membre influent du CD&V, met lui aussi les points sur les i dans *Knack* du 1er août. À la question de savoir ce que les Flamands seraient prêts à donner en échange d'une solution pour BHV, la réponse est «rien». Étendre la région de Bruxelles aux communes à facilités ? «Inimaginable». Permettre aux francophones de l'arrondissement de Hal-Vilvorde de voter à Bruxelles ? «Non, c'est une question de principe» (on vote là où on réside). Pour lui, «les tractations doivent aboutir à une réforme fondamentale de l'État belge. Les Flamands et les francophones doivent avoir une discussion approfondie sur ce qui nous relie encore. [...] Un Coca Cola light communautaire ne suffira pas et différer la solution ne fera qu'accentuer les divergences. Mais cela les francophones ne l'ont pas encore compris». >>>

Voilà qui est dit !

Et on ne s'attardera pas sur l'interview accordée par le bourgmestre VLD de Lennik, commune du Brabant flamand, au journal *De Tijd*, parue sous le titre «*Il faut choisir entre scinder l'arrondissement électoral [de BHV] ou scinder le pays*».

L'intransigeance des négociateurs francophones, qui, pour un de leurs homologues flamands, «*confine au pathétique*», est dénoncée à longueur de colonnes par la presse flamande.

Cette intransigeance ne peut que radicaliser l'opinion publique du nord du pays et est donc lourde de menaces pour l'avenir de la Belgique. *Het Laatste Nieuws* du 3 août le dit clairement : «*Depuis le début de la négociation, de nouveaux séparatistes apparaissent chaque jour en Flandre*».

Le 26 juillet, *Gazet van Antwerpen* n'y va par quatre chemins : «*Si Leterme ne réussit pas, on se retrouvera dans une situation impossible, qui plongera le pays dans une crise institutionnelle et le paralysera pour longtemps. Que celui qui veut prendre cette responsabilité lève la main. Nous pensons en premier lieu aux francophones. Plus leur "non" sera sonore, plus l'opinion publique flamande se radicalisera. Bientôt on ne parlera plus de la scission de BHV, mais de la scission de la Belgique*».

Guy Tegenbosch dans *De Standaard* du 4 août ne dit pas autre chose : «*Si une discussion sur une réforme de l'État, telle que la demandent les Flamands, est impossible, il ne sera pas non plus possible de former un gouvernement belge. C'est aussi simple que cela. Que les partis francophones tentent donc l'expérience : une Belgique sans les Flamands*».

Ah ! si les belgicains francophones (cette précision est-elle bien utile ?) lisaient la presse flamande...

Ils y apprendraient notamment que cette radicalisation n'est pas seulement le fait de commentateurs et de personnalités politiques, mais de la population tout entière. Ainsi, *Gazet van Antwerpen* a effectué début août une enquête parmi ses lecteurs sur les négociations de Val-Duchesse. L'immense majorité d'entre eux qualifie l'attitude des francophones d'inacceptable et exhorte les partis flamands à ne faire aucune concession. Et plus de la moitié des participants estime qu'à terme un éclatement de la Belgique est inévitable.

Ils y apprendraient également que des universitaires écoutés sont eux aussi favorables à une distanciation entre la Flandre et la Wallonie. Ainsi, **Robert Senelle**, professeur de droit constitutionnel, dans un entretien accordé à *Gazet van Antwerpen* le 30 juillet, **prône une Belgique constituée de deux États fédérés, la Flandre et la Wallonie, Bruxelles et la région de langue allemande devenant des régions autonomes**. «*Dans ce système constitutionnel, la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde est un fait*», ajoute-t-il. Les francophones ne seront pas d'accord ? Qu'à cela ne tienne ! «*Il appartiendra alors au Parlement flamand, au cours d'une séance solennelle, de proclamer la Flandre comme État fédéré d'une Belgique fédérale [...] où seules sont officiellement reconnues et protégées la langue néerlandaise et la culture flamande*». Imaginons le professeur Delpérée tenant des propos similaires du côté wallon ...

La Flandre et la Wallonie sont deux mondes totalement différents, en effet ...

Jean-Paul Roos

UN PEU D'HISTOIRE

Deux extraits de l'Histoire de Belgique d'Henri Pirenne.

L'auteur analyse l'état d'esprit du peuple flamand à l'aube de la guerre de Cent ans. Rappelons que le fameux Gantois Jacques Van Artevelde était l'âme de la lutte contre le roi de France (éd. Renaissance du Livre, tome I, 1948) :

«*À la veille de la grande guerre qui allait éclater, on se rappelait de vieilles prophéties annonçant la victoire définitive de la Flandre sur la France ; le souvenir de la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) exaltait les esprits, des sentiments anti-français se répandaient dans le peuple et il n'était pas jusqu'aux exhortations que l'empereur (du Saint Em-*

pire romain germanique, alors Louis IV de Bavière) adressait de loin aux "trois villes" (Gand, Bruges et Ypres), qui ne leur firent croire que le moment approchait d'un vaste conflit de toutes les nations thioises contre la walsche tongue» (p. 318).

La bataille de l'Écluse (24 juin 1340) vit la destruction de la flotte française embossée dans le golfe du Zwin :

«*Une victoire si éclatante faisait bien augurer de l'avenir. Elle remplit de confiance les alliés d'Édouard (le roi d'Angleterre), dont le débarquement à l'Écluse fut salué par des acclamations enthousiastes. Elle renforça chez les Flamands les sentiments anti-français que l'ouverture des hostilités avait éveillés*» (p.320).

Rien de nouveau sous le soleil !



Dans son livre *Naissance de la nation France* (Gallimard, coll. Folio/histoire, 1985),

Colette Beaune montre que, dans la France des XIV^e et XV^e siècles, la question des langues n'avait guère d'importance ; il était largement admis que le royaume fut multilingue : outre le français (et le latin, langue des clercs), on parlait l'occitan et le breton. Mais, réponse du berger à la bergère...

«L'un des idiomes du royaume suscite pourtant tout au cours de ces deux siècles de violentes réactions négatives : c'est le flamand, qu'on sait langue germanique. Les Flamands «braillent» ou «jappent» quand ils parlent. Étienne de Conti dit à peu près la même chose des Flamands «vociférants» à Roosebecke. Le flamand est une langue vile "d'hommes de palus bestiaux, bloisant de langue, tout enfangés". Inversement, aux mâlines de Bruges, on tue tous

ceux qui parlent français et, en 1382, Artevelde veut faire conduire le jeune Charles VI à Gand pour lui faire apprendre le flamand. C'est la seule minorité linguistique du royaume, qui suscite un regard aussi défavorable. L'hostilité linguistique n'est en fait qu'un des aspects de la répulsion vis-à-vis d'une région très différente : fortement urbanisée, dominée par les métiers plus que par la noblesse, liée à l'Angleterre par le trafic de la laine. Ce sont donc pour beaucoup des raisons non linguistiques qui sont à l'origine de cette antipathie.»*

* Philippe Van Artevelde, fils de Jacques, est alors le chef des Gantois révoltés contre le comte de Flandre, Louis de Male. Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, oncle et tuteur du jeune roi de France, Charles VI, le persuada d'engager l'armée française dans la répression de la révolte. Les Gantois furent écrasés le 27 novembre 1382 à la

bataille de Roosebecke où périt Philippe Van Artevelde.

Des Belges au Moyen Âge ?

Un brave Bruxellois a envoyé à *La Libre* (01.08) une lettre bien sentie où il rappelle que, le 11 juillet 1302, les communiers flamands, mis en mauvaise posture à la bataille de Courtrai, s'étaient vus sauvés par «les Wallons de Gui de Dampierre et de Jean Ier, comte de Namur. (...) Bel exemple de collaboration entre Belges.»

Voilà donc un inventeur de la Belgique 528 ans avant sa naissance ! Même les ardents patriotes belges qu'étaient Godfroid Kurth et son élève Henri Pirenne n'auraient jamais songé à commettre un tel péché d'anachronisme ! M. D'Elzée, lui, a osé. Chapeau, l'artiste !

Cent jours



Avant de mettre en lumière quelques figures de la gent féminine de la politique française dont la presse constate la "pipolisation" avancée, remarquons que, grâce au *Journal du Dimanche* (12.08.07), on voit les Français adhérer assez largement au "style" de la présidence de Nicolas Sarkozy : 64% des Français se disent plutôt satisfaits (47% de

sympathisants du PS et 93% de ceux de l'UMP) et 36% plutôt pas satisfaits (53% contre 7%).

Mais revenons un peu en arrière. *Libé* (17.07.07) titre en une «Pourquoi elle a perdu : Ségolène Royal a réuni les siens hier pour tirer les leçons de sa défaite et afficher sa volonté de rénover la gauche». Dans son édito, Renaud Dely se demande : «Alors à qui la faute ? Aux gaffes de la candidate, bien sûr. Mais aussi à son assurance qui l'a incitée à prétendre gagner seule contre tous, et contre les siens. Il convient de mentionner en bonne place le croche-pattes des éléphants qui n'ont eu de cesse de vouloir sa perte. Sans oublier la crise d'un couple qui a dégénéré en guerre de tranchées entre le QG de campagne et le siège du parti. Ou encore l'incapacité des socialistes à régler leurs querelles de leadership depuis la vraie-fausse retraite de Lionel Jospin. Les raisons ne manquent pas pour expliquer la lourde dé-

falte encaissée par Ségolène Royal. (...) Il faut louer l'effort de la présidente de la région Poitou-Charentes tant l'autocritique est une démarche rare et douloureuse».

Stratégie d'ouverture du président "gramscien"

Passons au vainqueur et à sa stratégie d'ouverture. *Le Monde* (05.07.07) titre : «Le PS cerné par la politique d'ouverture de Sarkozy — La stratégie de Nicolas Sarkozy sème la panique à gauche et provoque un début de grogne à droite. Le bureau national du PS s'est ému mardi soir de la multiplication des approches faites à des responsables socialistes, alors que l'ancien ministre des Affaires étrangères sous Lionel Jospin, Hubert Védrine, a accepté de rédiger un rapport sur la mondialisation et que Jack Lang est pressenti pour participer à la commission chargée de rénover les institutions. "À ce rythme-là, on fera bientôt tous partie d'une commission", s'est alarmé le député de Paris, Jean-Christophe Cambadélis».

Au sujet de l'ouverture et de l'importante réforme des institutions, Alexis Brézet, dans son édito du *Figaro* (13.07.07), constate que «Les tribulations de Jack Lang, passé une fois encore "de l'ombre à la lumière", sont certes pittoresques, et révélatrices des effets dévastateurs de l'ouverture sur un Parti socialiste sectaire jusqu'à la caricature. Mais elles seront depuis longtemps oubliées quand la réforme constitutionnelle qui en est la cause commencera tout juste à produire ses effets. Car à Épinal, hier soir, c'est bel et bien d'une modernisation en profondeur de nos institutions dont Nicolas Sarkozy a posé les jalons. (...) Mais la volonté politique est sans équivoque, le chef de l'État veut mettre la V^e République >>>

à l'heure des temps nouveaux. Car "l'hyperprésidence" est là, qu'on le veuille ou non. L'instauration du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral ont donné le branle d'une mutation institutionnelle considérable. Le tempérament de Nicolas Sarkozy a fait le reste».

Pour *Le Canard Enchaîné* (27.06.07) : «Il est partout et décide seul de tout (...) C'est le règne de Nicolas Tsarkozy !». Dans son édito *L'étoffe des Superhéros*, Erik Emptaz ironise : «Mieux qu'un hyper-président, nous avons un superhéros. Sur tous les terrains, sur tous les fronts, il est là en un instant. Omnipotent, SuperSarko est aussi omniprésent. Il s'occupe de tout en répétant aux médias ébahis qu'il n'a pas été choisi "pour ne s'occuper de rien". Activisme à tout crin et com' à tout-va».

Un intéressant article de Jérôme Sgard dans la revue *Esprit* (juillet 2007) nous révèle une des sources d'inspiration idéologique du président — qui avait déjà fait jaser en citant Jaurès — sans pour autant l'épargner : «Nicolas Sarkozy, lecteur de Gramsci — En situant la conquête du pouvoir sur le terrain des valeurs, le nouveau président s'est situé dans la filiation inattendue du philosophe marxiste italien, le théoricien de l'hégémonie culturelle. Pourtant, sa conception de l'action politique doit aussi beaucoup à un bonapartisme très hexagonal, dont la rencontre avec les affichages libéraux plus anglo-saxons n'ira pas de soi».

«Au fond, avait déclaré le président au *Figaro* (17.04.07), j'ai fait mienne l'analyse de Gramsci : le pouvoir se gagne par les idées».

Deux femmes fatales

Revenons un instant à l'ouverture. Un des mérites majeurs du nouveau président de la République, c'est aussi d'avoir ouvert le gouvernement à des jeunes femmes issues de l'immigration du Maghreb et de l'Afrique noire, telles la garde des Sceaux, Rachida Dati (41 ans) et la secrétaire d'État aux Droits de l'Homme, Rama Yade (30 ans).

Ainsi, *Le Nouvel Observateur* (12.07.07) nous montre une garde des Sceaux rayonnante : «Rachida Dati ; icône et dame de fer». Agathe Logeart, estomaquée comme toute la gauche, se demande «comment la fille d'un maçon algérien est-elle devenue l'alter ego de Nicolas Sarkozy et l'un des symboles du gouvernement ? Grâce à son audace, son travail et son réseau... Histoire vraie d'une irrésistible ascension et portrait d'une Fastignac aux yeux de biche.» Dans le même numéro, Cécilia Sarkozy dit de Rachida : «C'est ma sœur. Elle ne se trompe jamais et en plus elle est belle.» Restons avec Cécilia et *Le Nouvel Obs* (02.08.07) qui publie une photo, digne d'un défilé de mode, de celle qui a bluffé tout le monde avec la libération des infirmières bulgares : «L'énigme Cécilia. Entre Prada et Kadhafi — Émissaire du président dans le désert ou icône de papier glacé ? Femme de pouvoir ou épouse fragile ? Cécilia Sarkozy entretient le mystère, capable de crever l'écran un jour et de disparaître le

lendemain. Refus d'assumer la fonction ou nouvelle manière de l'habiter?»

Libé (14.08.07) titre : «Un bilan de la présidence Sarkozy. Les cent jours de Cécilia — Depuis son arrivée à l'Élysée, la "première dame" a multiplié les gestes inattendus, donnant une tournure très people aux premiers mois du quinquennat.»

Laurent Joffrin, dans son édito féministe *Contemporain*, avertit : «Peut-on soutenir pendant des années l'émancipation des femmes et s'étonner ensuite qu'elles en usent ? Telle est, au fond, la principale leçon des cent premiers jours que Cécilia Sarkozy vient de passer au sommet de l'État. Cent jours marqués par une indiscutable forme de liberté qui la sort, par le fait, des rubriques people pour en faire un symbole très contemporain.»

Cocorico !

Concluons avec *Le Figaro* (14/15.08.07) qui, à l'occasion de la fête nationale, fait un dossier sur le «regain de passion pour la chose publique, volonté ravivée d'appartenance à la nation, apologie de l'excellence française...». Le journal a aussi remarqué que «"la cocoritude" n'a pas échappé à nos voisins. En Belgique, le parc d'attractions de Bellewaarde, à Ypres, a décidé de profiter du 14 juillet pour organiser un concours "Douce France". Devant un des guichets d'entrée, estampillé "France" et paré pour l'occasion des couleurs bleu-blanc-rouge, les 100 premiers Français à chanter correctement deux couplets de la Marseillaise gagneront l'entrée gratuite au parc.» Yves Leterme s'était-il déjà préparé ?

Claudio Opassich

«Les querelles linguistiques minent la Belgique» relevait *Le Figaro* (09.06.07). Son correspondant, Pierre Avril, est allé enquêter dans la périphérie bruxelloise et en a rapporté quelques anecdotes qui ont dû étonner plus d'un lecteur français. C'est d'abord l'histoire d'un curé, celui de Dworp (patelin au sud-ouest de Rhode-Saint-Genèse) qui avait obstinément refusé au fils d'un défunt francophone de dire une messe en français. «Les curés sont autonomes», a répondu au journaliste le porte-parole de l'épiscopat, «rappelant le rôle historique joué par le clergé dans le combat identitaire flamand».

Ce sont encore «les maires flamingants (qui dénoncent) le colonialisme rampant» des francophones qui s'installent dans les communes de la ceinture flamande de Bruxelles au point d'y devenir peut-être majoritaires demain. D'où la volonté des autorités locales d'imposer le néerlandais pour tout. «Le gouvernement actuel de Guy Verhofstadt, concluait P. Avril, avait échoué à trancher ce différend communautaire, qui sera automatiquement légué à son successeur. Ce cadeau empoisonné est susceptible de faire chuter la prochaine coalition fédérale».

J.L.



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Il ne faut jamais jurer...

À la fin de mai, M. Olivier Maingain, alors en tournée électorale, avait promis juré que Rhode-Saint-Genèse ferait très bientôt partie de Bruxelles. Promesse pour le moins imprudente !

La réaction flamande ne s'est pas fait attendre ; c'est l'*Open VLD*, par la voix d'un conseiller communal à Kraainem, Luc Van Biesen, qui a sèchement riposté : «*pas un millimètre, pas une once de terre ne viendra s'ajouter au territoire de Bruxelles. Au contraire, pour la famille libérale flamande, les frontières de Bruxelles sont définitives*».

On remarquera que cette réaction, nette et sans bavure, provient de libéraux qui passent pour être des fédéralistes modérés. On devine la réponse des autres, de tous les autres. Allez, bonne chance quand même !

«Si toi aussi tu m'abandonnes...»

Et si la Flandre quittait Bruxelles ? Sottise insigne, direz-vous ! Pourtant, si l'on en croit Bart Somers, la vraie capitale de la Flandre est Anvers. Selon Jan De Troyer (*La Libre*, 11.06.07), le président de l'*Open VLD* n'aurait fait que jouer sur «*un sentiment fort répandu au nord du pays*», sentiment d'ailleurs mis au jour par un sondage de *La Libre* (en mars). Il en ressortait que 70% des Flamands interrogés considèrent la métropole anversoise comme leur capitale naturelle. Conséquence d'une certaine lassitude flamande envers Bruxelles, (trop) gros morceau à avaler ? L'avenir nous l'apprendra, car le point de vue de B. Somers ne fait pas l'unanimité en Flandre. Rappelons que l'ancien journaliste du *Standaard* Guido Fonteyn avait, il y a quelques années, soutenu que la Flandre avait commis une erreur en choisissant Bruxelles et qu'elle aurait dû préférer Anvers ou Gand. Il n'est pas trop tard pour réparer !

Anvers fait peau neuve...

nous dit Jan De Troyer (toujours lui !) dans *La Libre* (02.07.07). Le bourgmestre Patrick Janssens multiplie les chantiers : les grandes avenues sont devenues quasiment piétonnes, le nouveau palais de justice fonctionne, la gare centrale a été rénovée avec le TGV mis en sous-sol et une liaison nord-sud (4 km en souterrain) a été inaugurée, sans oublier un musée de la navigation qui va naître bientôt. Afin de dégager le péri-phérique sursaturé, P. Janssens veut entreprendre la liaison *Oosterweel* en construisant un pont suspendu à deux niveaux, long de plus de 2 km, qui enjambera le quartier des vieux docks.

Mais là, *'t is een schandaal* ! L'affaire sent en effet le soufre (il n'y a pas qu'à Charleroi...) : études tendancieuses, manipu-

lations trompeuses, le tout débouchant sur plusieurs procès. Le budget a d'ailleurs explosé, passant de 1,4 milliard d'euros à 3 milliards, sans tenir compte de 800 millions dilapidés en études stériles. Si ce projet mégalomane voit le jour, ironise De Troyer, il méritera bien le surnom de «*Diamond Gate*». Mais ne rions pas : *Antwerpen* se ferait-elle belle pour devenir la capitale d'une Flandre riche et indépendante ?

Un traité constitutionnel européen bis ?

Le 19 juin, l'Agence Française de Presse (AFP) diffusait l'information suivante :

«*Une forte majorité des Britanniques, Français, Allemands, Italiens et Espagnols souhaitent que leurs gouvernements organisent un référendum sur l'éventuel traité simplifié que proposerait l'Union européenne, selon un sondage publié lundi (18 juin) par le Financial Times. Ils sont 75% en Espagne, 71% en Allemagne, 69% en Grande-Bretagne, 68% en Italie et 64% en France à estimer ce vote populaire souhaitable.*»

La dépêche ne disait rien des intentions des Belges. Rappelons cependant qu'en 2005, les Parlements régionaux avaient tranché en faveur du projet du traité constitutionnel. Ainsi, le Parlement wallon — en réalité, 15 députés sur 75 ! — avait dit oui au projet.

Et demain, à propos du mini-traité, les politiques wallons condescendent-ils à consulter leurs mandants ? Ce serait là un bel exemple de "démocratie participative" chère à qui vous savez.

La FIT fait bande à part

La *Flanders Investment & Trade (FIT)*, qui est le pendant flamand de l'Agence wallonne à l'exportation et au commerce (Awec), partage avec cette dernière un certain nombre de bureaux de-ci de-là dans le monde. Le 28 juin, la *FIT* a fait savoir qu'elle fermait, sans consulter l'Awec ni *Brussels export*, ses agences d'Auckland (Nouvelle-Zélande), Caracas (Vénézuéla) et de Lima (Pérou), ajoutant que les bureaux de Beyrouth (Liban) et de Kuala Lumpur (Malaisie) étaient déjà «*purement flamands*».

En réalité, il n'y a pas fermeture des bureaux en question, mais simple déménagement dans de nouveaux locaux, histoire d'installer Mère Flandre dans ses meubles. Vous avez dit Belgique unie ?

Je zweer une fois...

Dans *Le Soir* (30.06.07), Michelle Lamensch a commenté la prestation de serment des nouveaux députés. C'est sans surprise que l'on a vu tous les élus flamands (y compris les 4 *Groen !*) user du néerlandais. En revanche, pour mieux montrer leur «*grande courtoisie linguistique*» (ou leur parfaite soumission à la *België* ?), une quinzaine de parlementaires francophones ont juré en mélangeant français, néerlandais et même allemand.

La journaliste a repris *in fine* le commentaire désabusé de la secrétaire fédérale d'Écolo, Isabelle Durant : «*Nous sommes adeptes d'une Belgique fédérale bien pensée, voire* >>>

folklorique, et eux (les Groen !), ils sont des parlementaires écologistes ET flamands... Ils ont agi de bonne foi : pour eux ce n'est pas simple. En faisant groupe commun avec nous, ils courent déjà le risque de se faire traiter de mauvais Flamands. Mais en réunion de travail beaucoup d'entre eux parlent spontanément le français...». C'est exact, conclut M. Lamensch, mais les portes sont alors fermées.

Politologues pessimistes

Petit à petit, les plus lucides des professeurs abandonnent la langue de bois. Ainsi, le 11 juillet, Paul Vercauteren (FUCAM) s'est entretenu avec le journaliste Paul Piret (cf. *La Libre*, 12.07.07). Pour lui, un gouvernement fédéral "orange-bleu", seule solution possible dans l'immédiat, sera fragile, car «les 4 partis concernés sont dans des situations extrêmement ambiguës».

Le 10 juin, le problème communautaire a été relancé par la montée en puissance des «trois formations indépendantistes NVA, Vlaams Belang et Dedecker (qui totalisent 27 sièges à la Chambre)» (ndlr : soit 30,6% sans tenir compte de l'opinion de certains députés des partis traditionnels).

Cela conduit à la radicalisation entre les deux communautés d'où, selon P. Vercauteren, deux hypothèses :

- ou la Flandre juge les réformes insuffisantes et d'autres revendications surgiront dans la foulée ;
- ou, si les francophones lâchent du lest, les ultras flamands, mis en appétit, reprendront l'offensive.

Bref, dans un cas comme dans l'autre, l'avenir est bouché, d'autant qu'au sein du CD&V, la belle unanimité de l'époque Martens (en vue de continuer le fédéralisme d'union) n'existe plus. Que les partis francophones, excédés par les prétentions flamandes, se rebiffent, alors le conflit débouchera logiquement sur des «questions de principe».

Quant à trouver «des compromis durables, conclut le politologue montois, je suis très perplexe !»

«Zeer complex» a répondu son collègue Carl Devos (Université de Gand) — sans doute pour faire la rime ! — à Vincent Rocour.

Tout s'obscurcit parce que «les intérêts des partis en présence sont contradictoires» et que le CD&V et la NVA exigent une grande réforme de l'État pour honorer la promesse faite aux électeurs flamands.

Pour C. Devos, certains dirigeants du CD&V seraient prêts à retarder l'examen des réformes afin de régler au plus vite les problèmes socio-économiques... au risque de mécontenter la NVA !

C'est d'ailleurs pour empêcher (ou retarder ?) l'explosion du cartel que, le 11 juillet, les présidents Jo Vandeurzen et Bart De Wever ont cosigné une carte blanche dans le *Standaard* «pour répéter l'importance à leurs yeux d'une réforme de l'État. C'est un signal clair».

Mais les cartes se brouillent parce que, pour obtenir les 2/3 des voix, la coalition orange-bleue aura besoin des voix socialistes. Si le SP.A et le PS, refroidis par leur échec, refusent

alors de participer, le CD&V les en rendra responsables. Bref, l'embrouille est totale. Pauvre, pauvre petite Belgique, pourtant patrie du "bon sens". Enfin, à ce qu'il paraît...

Indépendance de la Flandre ?

Pour Jules Gheude, (*Le Soir*, 23.07), l'affaire se prépare et ce ne sont pas les molles paroles du roi ni les multiples sondages produits au lendemain du docu-fiction de la RTBF qui y changeront quelque chose.

D'ailleurs, le message sorti des urnes le 10 juin est d'une éblouissante clarté : le plébiscite d'un chef de cartel confédéralo-indépendantiste, un *Vlaams Belang* qui truste encore un quart des voix et une *Lijst Dedecker* qui enlève cinq sièges du premier coup !

J. Gheude rappelle que François Perin, dès 1983, «avait imaginé la proclamation d'indépendance unilatérale de la Flandre (au lendemain) d'éventuelles élections qui n'auront qu'exacerbé le malaise». Nous y sommes peut-être, car «une coalition orange bleue relève de la quadrature du cercle».

Yves Leterme est donc au pied du mur, face à un électorat qui ne lui donnera pas une seconde chance.

«Le fédéralisme (qui s'avère être un échec complet) aura surtout permis à la Flandre de s'ériger en Nation. Aujourd'hui, celle-ci est prête à prendre son envol». Bonne chance !

Faut pas pousser...

...le bouchon trop loin, nous dit en substance Luckas Vander Taelen, échevin Groen! à Forest. Et de reprocher aux «francophones d'avoir aussi leurs démons». Exemples :

— Olivier Maingain, opposé à toute candidature flamande sur la liste MR-FDF et qui «manifeste à tout instant un racisme antiflamand invétéré» ;

— ou José Happart, enquiqueur patenté des Flamands, qui trône au perchoir du parlement wallon ;

— ou encore un citoyen ordinaire, lecteur du *Soir*, qui refuse d'apprendre le néerlandais, «langue laide».

Pourquoi, pleurniche Luckas, le francophone veut-il que sa langue soit comprise partout ? Et pourquoi refuse-t-il tout changement de l'État belge ? Parce que, sans doute, il n'a pas conscience que «la Flandre est devenue une région consciente d'elle-même».

Autre reproche : alors que de nombreux Flamands récusent la NVA (*De Morgen* en a rendu compte), pourquoi *Le Soir* n'a-t-il jamais attaqué le FDF ?

En attendant la suite, le brave Luckas termine par une promesse : il va apprendre la version française de la Brabançonne. Grand bien lui fasse.

Ndlr : suit une mâle réplique de Mme Bénédicte Vaes qui signifie au «Beste Luckas» qu'elle-même et *Le Soir* ont toujours lutté contre l'extrémisme d'où qu'il vienne. In fine, elle redoute que «s'arrête ce mouvement vers l'autre» lorsqu'elle voit les dérapages d'Yves Leterme.

Votre crainte est en effet justifiée, Madame !

SNCB en voie de division ?

Les Wallons ne veulent pas de scission de la société. Les Flamands non plus... sauf qu'ils entendent bien disposer de plus d'autonomie afin de développer leurs grands projets d'infrastructure. Exemples : le dédoublement des axes Bruxelles-Malines ou Bruges-Gand ; la liaison ferroviaire des deux zones portuaires d'Anvers (rives gauche et droite) et surtout le "Rhin d'acier" qui devra relier Anvers à la Ruhr via les Pays-Bas.

En Wallonie, les projets ambitieux manquent cruellement. De toute façon, même s'ils existaient, l'argent ferait défaut.

La SNCB sera-t-elle scindée demain sous la pression des réalités ? C'est sans doute inscrit dans les astres.

Jacques Liénard

Illusions perdues

«Il ne s'agit plus de se bercer d'illusions. Il n'y a plus de Belges. Seulement deux peuples. De Courtrai à Hasselt en passant par Anvers, les habitants du Nord — et pas seule-

ment leurs responsables politiques — veulent davantage de compétences pour la Flandre et nettement moins de pouvoirs pour la Belgique. Au Sud, on souhaite juste l'inverse. (...) Les responsables politiques francophones doivent ouvrir les yeux de leur opinion publique sur une évidence : le ressentiment des Flamands ne fait que croître. Les conséquences peuvent être explosives». Dorothée Klein (*Le Vif / L'Express*, 15-21.07).

«Le jour de gloire est peut-être arrivé pour les nationalistes flamands de tout poil ; modérés ou non, renforcés dans le secret des Isoloirs à Hasselt, Anvers ou Courtrai, où il fait pourtant bon vivre. Ils sont là. Ils ont gagné. Il faut être aveugle pour le nier : confédéralistes, nationalistes romantiques et séparatistes réclament à cor et à cri la "vraie" réforme de l'État que la Flandre politique (quasi) unanime attend depuis dix ans». Isabelle Philippon, *Ibidem*.

J. R.

19 août — Sondage en ligne réalisé auprès de 1.540 lecteurs du journal *Nieuwsblad* à propos des Intentions de vote en Flandre au cas ou...

CD&V/NVA :	36,2%	(+ 6,6%)
Vlaams Belang :	22,7%	(+ 3,7%)
Open VLD :	13,4%	(- 5,4%)
Lijst De Decker :	12,4%	(+ 5,9%)
SP.A :	11,8%	(- 4,5%)
Groen ! :	3,5%	(- 2,8%)

N.-B. : le politologue flamand Carl Devos (Univ. de Gand) fait remarquer qu'il faut toujours analyser avec prudence ce type de sondage en ligne vu le côté sélectif toujours possible.

Solutions des jeux de la p. 7

Réponse à la devinette : 48 néerlandophones, soit 96% du personnel de l'Ambassade van België.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	C	H	I	F	F	R	E	S	G	O	L	F
II	H	E	U	R	E	G	U	E	R	R	E	
III	R	L	I	U	R	E	T	A	I	L		
IV	O	R	E	S	B	E	S	A	C	E	O	
V	M	U	S	E	S	N	O	T	E	E	U	
VI	O	N	E	T	E	N	S	A	T	I		
VII	S	E	N	S	N	A	N	O	V	A	S	
VIII	O	U	M	I	N	E	R	V	A	L		
IX	M	I	L	E	E	N	T	I	E	R	I	
X	E	N	R	A	M	A	N	U	I	T	S	
XI	F	O	R	M	E	L	S	T	A	R	E	
XII	A	I	N	E	E	U	T	S	I	R		
XIII	I	N	D	U	R	E	M	A	O	A	A	
XIV	T	I	E	R	S	D	O	U	Z	A	T	I

Rectificatif

Des incompatibilités entre logiciels ont fait naître deux erreurs dans l'article 12/20 (*Petite chronique de la langue française*) paru dans le n° 73, juillet/août

2007, de *Wallonie-France*.

Conformément aux conventions de l'alphabet phonétique international, la prononciation des deux sons successifs représentés par les lettres /u/ et /i/ (comme dans les mots *huit*, *puits*, *ruine*, etc.) est représentée par la transcription : [çit] et non [uit].

De même, les mots *vingt*, *vain*, *vainc*, *vin*, etc. se prononcent : [vê] et non [ve].

Que le lecteur veuille bien nous excuser.

PIERRE DE LUMIÈRE.**Le cristal de roche dans l'Art et l'Archéologie**

Exposition qui se tiendra au Musée provincial des Arts anciens du Namurois

Hôtel de Gaiffier d'Hestroy, rue de Fer, 24 — B-5000 Namur

Tél. : 0032 (0)81 220065 - Fax : 0032 (0)81 227251

Courriel : musee.arts.anciens@province.namur.be

Exposition ouverte du 7 septembre 2007 au 3 février 2008, de 10 à 18 h.

(sauf le lundi et les 24,25,31 décembre et 1er janvier)

Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,

34, rue de la Baume,

4470 St-Georges s/Meuse

Tél. + fax: 04 275 36 20

GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac

Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,

Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,

Pierre MÉLOT, OCULUS,

Claudio OPASSICH, André PATRIS,

Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Eric SMETS,

Marc SUTTOR, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

International (FFI)

et de l'Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECCQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la

Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat

aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.